

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU

PROMOTEUR D'UNE ÉCOLOGIE NOVATRICE

[P4] LE SMBT EN BREF

[P7] UN ENGAGEMENT
DE TERRITOIRE POUR
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

[P11] DES CITOYENS MOBILISÉS

[P17] VALORISER LES
INITIATIVES ALIMENTAIRES

[P21] ANTICIPER LES CRISES

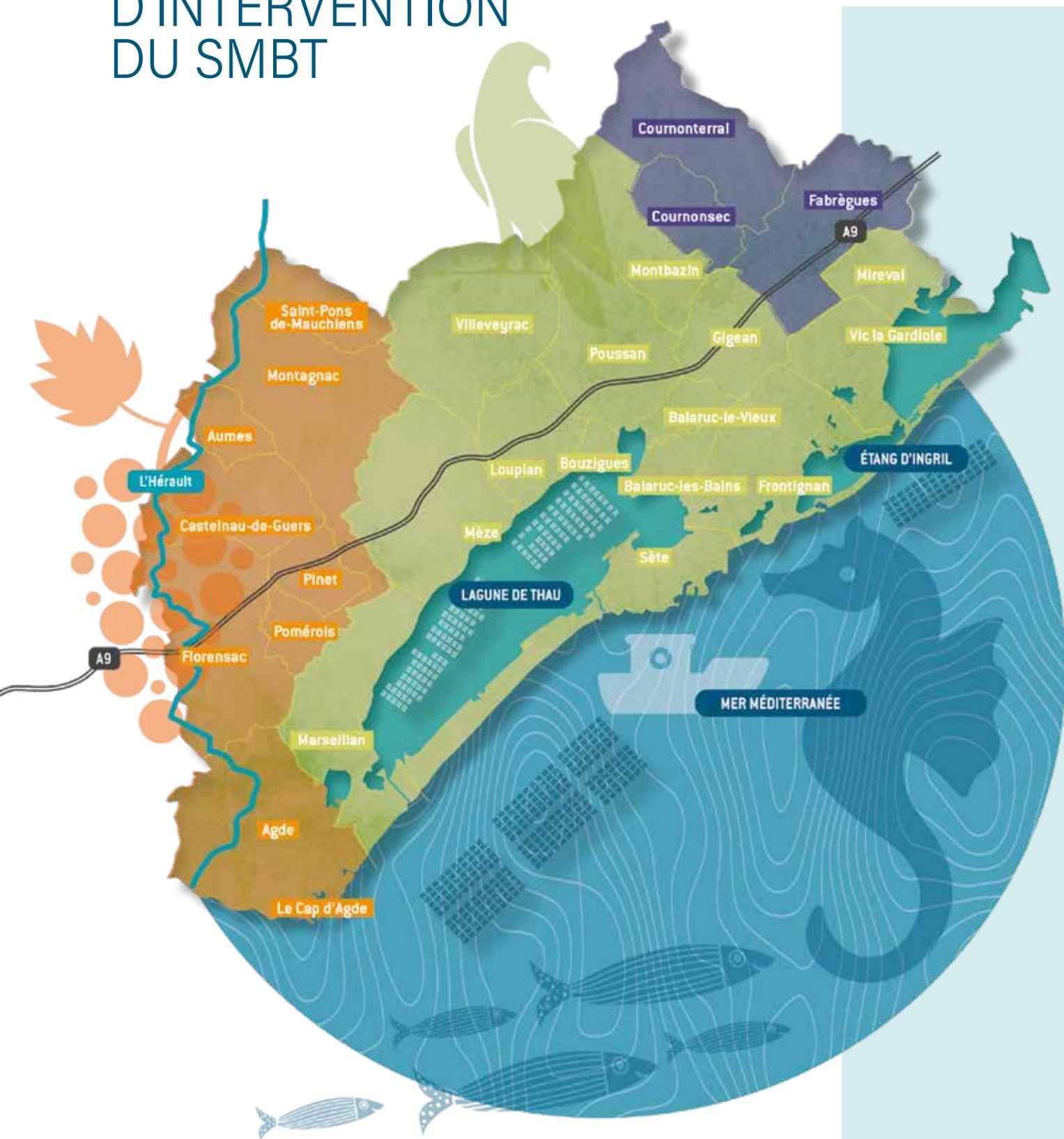
[P26] LES TRÉSORS
ÉCOLOGIQUES DE THAU

[P36] LA CULTURE DU RISQUE

[P38] LE COMITÉ SYNDICAL

Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU SMTB



3 collectivités membres



UN TERRITOIRE EN PROSPECTION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



L'année 2022 nous a montré que les défis environnementaux sont encore devant nous. Ce fut une année difficile liée à la sécheresse. Même si l'inversac, qui fait entrer l'eau de la lagune dans l'aquifère, a pris fin en mars, nous demeurons tous préoccupés d'un déficit de pluie qui met à mal nos eaux souterraines, nos milieux naturels et nos activités. On doit se rappeler aussi qu'en 2022, les producteurs de coquillages ont dû affronter une nouvelle crise liée aux norovirus,

une crise majeure qui a lourdement impacté les jeunes entreprises conchylicoles déjà fragilisées.

Il faut malgré tout se réjouir de belles avancées. Les équipes du Syndicat mixte du bassin de Thau restent fortement mobilisées pour continuer à travailler auprès des professionnels. Le Réseau d'observation lagunaire rassemble tous les acteurs et déploie des moyens importants pour que les données sur la lagune et les élevages soient connues et expertisées afin de rapidement prioriser les actions à engager.

Le nouveau programme de Développement local par les acteurs locaux, le fameux DLAL, financé grâce au FEAMPA*, a vu son enveloppe doubler pour le territoire par rapport à la précédente programmation, qui avait déjà produit des résultats probants. Il faut se réjouir de cette mobilisation financière pour nos activités traditionnelles de pêche et de conchyliculture, avec des liens à imaginer désormais avec le tourisme ou la plaisance, mais aussi avec les producteurs de la terre. Le projet alimentaire en construction, dont l'ambition est de créer du lien entre la terre et la mer, est un levier majeur pour les activités emblématiques de notre territoire. En associant agriculture et alimentation, le PAT s'est construit par étapes en 2022 lors de commissions thématiques qui ont élaboré un programme d'actions ambitieux qui verra le jour en 2023.

Les citoyens se sont fortement mobilisés autour des missions du Syndicat mixte et des enjeux de territoire. Le réseau d'acteurs et de citoyens, inscrit au Contrat de gestion intégrée et de transition écologique, se construit depuis 2021, avec de belles initiatives. On a vu notamment des jeunes citoyens s'engager sur la désimperméabilisation des sols, l'alimentation ou la restauration des cours d'eau, montrant leur capacité à proposer des actions et se mobiliser sur la durée. Ils ont réussi par leur motivation à intéresser leurs parents et les élus sur des sujets complexes, montrant que c'est la participation de tous qui permettra de faire face aux défis environnementaux et sociétaux. L'émergence de la communauté de pratiques sur les problématiques de désimperméabilisation est également un exemple de la force de l'engagement en collectif pour affronter ces défis, et aménager un territoire en intégrant tous les enjeux.

Nous restons enfin mobilisés autour des sujets d'innovation, grâce au BlueThauLab désormais bien ancré sur le territoire et qui accompagne plusieurs entreprises porteuses de solutions adaptées à notre économie et notre environnement littoral. Il faut donc se réjouir mais demeurer conscients des efforts encore à entreprendre pour mieux s'adapter aux évolutions du climat et demeurer résilients. Le SCOT en révision est là aussi pour fixer les grandes orientations et organiser les transitions énergétiques, écologiques, sociales et économiques.

* Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA 2021-2027)

Yves MICHEL

Président du Syndicat mixte du bassin de Thau

P. 4/5

Le SMBT



SOMMAIRE

P. 6>12 COORDONNER
ET ÉVALUER LES POLITIQUES
PUBLIQUES



P. 13>17 AMÉNAGER
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
ET DURABLE



P. 18>21 BIEN
GÉRER
ET ÉCONOMISER
L'EAU

P. 22>30 VEILLER
SUR LA QUALITÉ DE L'EAU
ET DES MILIEUX



P. 31/33
FAVORISER
L'ÉCONOMIE
BLEUE

P. 34>37 RENDRE
LE TERRITOIRE MOINS VULNÉRABLE
AUX RISQUES NATURELS

P. 38>39 LE COMITÉ SYNDICAL

Direction de la publication Stéphane Roumeau

Crédit photos SMBT, Remi Juliaïn, Mathieu Foulquié, Yann Geshors, D. Buron, Photoline, M. Dubarev, CRCM, Shutterstock, Adobe Stock, Istock, DR

Maquette et mise en pages b@b communication 06 65 15 36 14

Impression Merico



UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

Labellisé EPTB en 2017, le Syndicat mixte du bassin de Thau élabore et coordonne, depuis sa création en 2005, les stratégies et documents de planification de territoire. Compétent sur l'aménagement (SCOT), la gestion de l'eau et des risques littoraux (SAGE, SLGRI), il assure également des missions de gestion environnementale à l'échelle du bassin versant de la lagune de Thau.

LE SMTB ANIME

DES PROGRAMMES D'ACTIONS

> LE PEP DU PAPI

LE PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉALABLES DU PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS DE THAU



> LE DLAL-FEAMPA

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR LES ACTEURS LOCAUX DU FONDS EUROPÉEN

POUR LES AFFAIRES MARITIMES, LA PÊCHE et l'AQUACULTURE SUR THAU ET SA BANDE CÔTIÈRE DE MIREVAL A VALRAS-PLAGE

> LE PAT

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL SÈTE-AGDE-MÉDITERRANÉE

DES PLATEFORMES COLLABORATIVES

> LE BLUETHAULAB



PLATEFORME D'INNOVATION TERRITORIALE COLLABORATIVE

> LE ROL

LE RÉSEAU D'OBSERVATION LAGUNAIRE POUR UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE AUTOUR DE LA LAGUNE

> VIGITHAU RISQUE

UN OUTIL D'AVERTISSEMENT DES RISQUES LITTORAUX AU SERVICE DES COMMUNES

DES PORTAILS DE CONNAISSANCES

> L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL

UNE PLATEFORME D'INDICATEURS, SIG DE CONSULTATION ET CENTRE DE RESSOURCES

> WWW.THAU NATURE.FR

UN SITE INTERNET RECENSANT LA DIVERSITÉ DES ESPÈCES ANIMALES ET DES HABITATS NATURELS SUR THAU ET DES CONSEILS PRATIQUES POUR DES PROMENADES ÉCO-RESPONSABLES



LE SMTB PILOTE DES SCHÉMAS, DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES

LE SCOT

Schéma de cohérence territoriale de Thau

LE SAGE

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux des bassins versants de Thau-Ingriil

LA SLGRI

Stratégie locale de gestion des risques d'inondation du bassin de Thau

Les DOCOB NATURA 2000

Documents d'objectifs des sites de l'étang de Thau et de la plaine de Villeveyrac - Montagnac

UN SYNDICAT RECONNU POUR SON EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE

Le SMTB a su développer une gestion environnementale novatrice sur ses différentes missions :

- ◆ Aménager un territoire solidaire et durable
- ◆ Économiser et bien gérer la ressource en eau
- ◆ Veiller sur la qualité de l'eau et des milieux naturels
- ◆ Favoriser l'économie bleue du littoral
- ◆ Coordonner, évaluer l'action publique et innover
- ◆ Rendre le territoire moins vulnérable aux risques
- ◆ Sensibiliser au respect des ressources et de l'environnement
- ◆ Prendre soin des cours d'eau
- ◆ Accompagner la transition alimentaire



UN SYNDICAT DÉDIÉ À L'EAU

La qualité de l'eau est une préoccupation centrale du SMTB. En 2014, l'outil VigiThau Qualité a été mis à disposition des collectivités pour prioriser les investissements sur les réseaux d'assainissement. Partenaire dès 2017 du programme Dem'eaux porté par le BRGM, le SMTB pilote désormais un vaste réseau de suivi du karst du Plé ouest pour la protection des eaux souterraines.

La Commission locale de l'eau, animée par le Syndicat mixte, est un espace de dialogue et de décision sur tous les sujets liés à l'eau. Elle devient un organisme central de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du territoire.

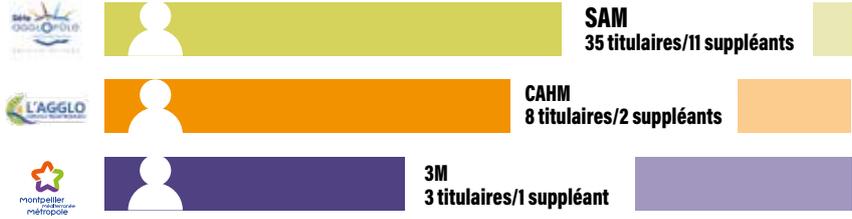


LE FONDS MNT EST UN OUTIL ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION SUR LES TERRITOIRES

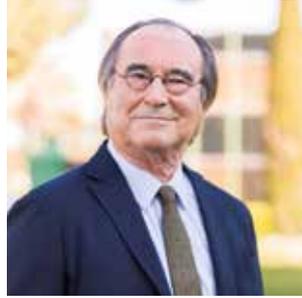
En 2022, le projet citoyen sur les cours d'eau, proposé par le SMTB, a fait partie des trois projets lauréats français et a bénéficié d'un accompagnement de l'agence de design « Vraiment Vraiment ». Un vrai coup d'accélérateur pour le réseau participatif initié par le SMTB sur les cours d'eau.

L'INSTANCE DÉCISIONNELLE

Le Comité syndical est l'instance décisionnelle du SMBT. Il compte 46 délégués syndicaux titulaires et 14 suppléants. Il est présidé par Yves Michel, maire de Marseillan et vice-président de Sète agglomération Méditerranée. Le vice-président est François Commeinhes, maire de Sète et président de Sète agglomération Méditerranée.



PRÉSIDENT
Yves Michel



VICE-PRÉSIDENT
François Commeinhes

LE SMBT INNOVE DANS SES OUTILS ET SES PRATIQUES

> LA GESTION INTÉGRÉE

UN CONTRAT DE BASSIN VERSANT POUR GÉRER L'EAU EN INTERACTION AVEC L'AMÉNAGEMENT, LES MILIEUX NATURELS ET LES ACTIVITÉS

> LE DESIGN DE SERVICE PUBLIC

UNE APPROCHE CRÉATIVE QUI MET L'USAGER AU CŒUR DE L'EXPÉRIENCE

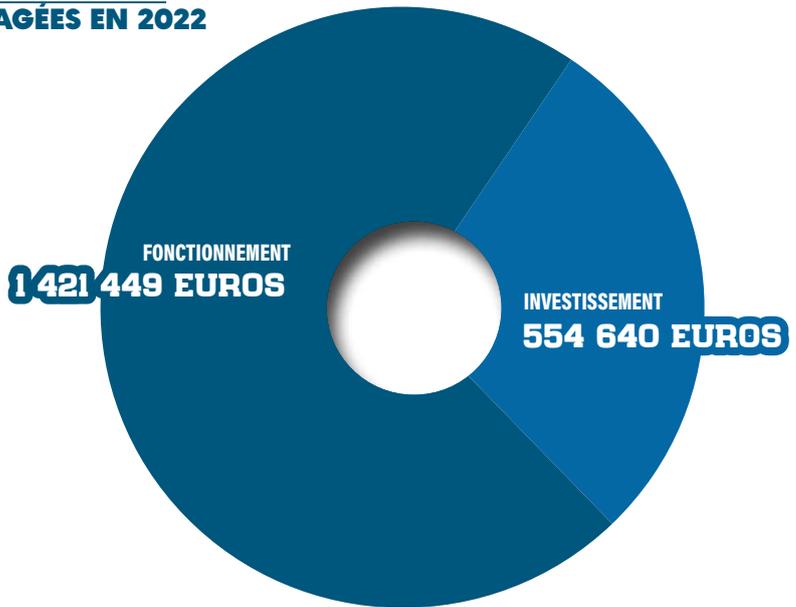
> LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES DÉSIMPER

UN RÉSEAU TERRITORIAL POUR PARTAGER ET CONCRÉTISER LES PROJETS

> UN RÉSEAU PARTICIPATIF ET CITOYEN

DES CITOYENS ET DES ACTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES DÉPENSES ENGAGÉES EN 2022



LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Les partenaires financiers du SMBT ont accompagné les actions à hauteur de 1 027 000 € en 2022, à la fois sur l'investissement et le fonctionnement de la structure, dont certains agents en poste.



COORDONNER ET ÉVALUER L'ACTION PUBLIQUE

Coordonner l'action publique pour préserver la valeur économique et environnementale du bassin de Thau fait partie des principales missions du SMT. Dans la continuité des efforts collectifs fournis depuis plus de 10 ans, le Contrat de gestion intégrée et de transition écologique (CGITE), axé sur l'innovation avec le BlueThauLab et la participation citoyenne, fixe les grandes orientations pour les 6 ans à venir (2020-2025). Ce contrat associe l'État, les partenaires financiers et les acteurs du territoire pour engager un programme d'actions ambitieux pour le territoire, sous l'œil attentif du Ministère de la transition écologique et solidaire.





CONTRAT DE GESTION INTÉGRÉE À MI-PAROURS

UN ENGAGEMENT DE TERRITOIRE QUI SE POURSUIT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



LE CONTRAT DE GESTION INTÉGRÉE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2020-2025 (CGITE), COORDONNÉ PAR LE SMBT, A DÉMARRÉ EN 2020. IL MET EN RELIEF LES ACTIONS ENGAGÉES SUR THAU EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE. SIGNÉ POUR UNE PÉRIODE DE 6 ANS. LE TEMPS DU BILAN À MI-PAROURS ARRIVE EN 2022.

LE CGITE, UN CONTRAT DE BASSIN VERSANT

Un bassin versant est un territoire sur lequel tous les écoulements des eaux convergent vers un même point, appelé l'exutoire. Sur le bassin versant de Thau, l'exutoire est principalement la lagune de Thau et à l'est du territoire, l'étang d'Ingril reçoit les eaux de Frontignan, Vic-la-Gardirole et Mireval. Le SAGE de Thau-Ingril est élaboré à partir de la ligne de partage des eaux en amont du bassin versant, et s'étend sur 26 communes. Historiquement, ce principe de gestion à l'échelle des bassins versants date de 1964, qui marque en France la création des agences de l'eau. Le Syndicat mixte du bassin de Thau a été créé en 2005 pour assurer la gestion coordonnée de l'eau et de l'aménagement du territoire dans les contrats de bassin versant.



UN CONTRAT DE GESTION INTÉGRÉE CENTRÉ SUR L'EAU

Depuis 2012, la « gestion intégrée » est à l'œuvre dans les contrats de Thau, avec l'eau comme fil rouge de l'action publique ou privée. De manière opérationnelle, le contrat offre des moyens pour placer l'eau et les milieux aquatiques comme des enjeux centraux : aménager les zones urbaines en infiltrant les eaux de ruissellement, soutenir les activités économiques en lien avec la qualité des eaux, protéger la biodiversité sur les espaces naturels et agricoles en partenariat avec les exploitants, étudier les ressources en eau pour satisfaire les différents usages, restaurer les milieux aquatiques tout en gérant les risques d'inondation et la sécurité des personnes...

La gestion intégrée, c'est aussi associer les entreprises et les scientifiques à l'action publique, en soutenant les actions innovantes. Le BlueThauLab, plateforme d'innovation inscrite au contrat, offre à l'écosystème local les conditions favorables à l'expérimentation et au déploiement d'idées nouvelles.

La gestion intégrée, c'est aussi partager avec tous les acteurs et parties prenantes du territoire les actions en faveur de l'adaptation au changement climatique au sein d'une gouvernance élargie ; le comité stratégique du contrat assure cette fonction de transversalité et de partage d'informations.

Enfin, associer la société civile et les citoyens est un levier indispensable de la gestion intégrée : comment faire que les moyens considérables mis en œuvre par les acteurs publics soient confortés par l'action citoyenne et le déploiement des bonnes pratiques avec et pour les populations.

LE CGITE EN VIDÉO >>





À L'HEURE DU BILAN À MI-PAROURS

L'année 2022 est celle du bilan à mi-parcours du CGITE. Le démarrage en 2020 a été rendu difficile par la crise sanitaire liée au Covid, dont les conséquences économiques sont encore visibles. Une partie du programme d'actions, qui avait été défini en 2019, a vu son calendrier de réalisation décalé dans le temps. Certaines communes à l'instar de Balaruc-les-Bains ont été touchées de plein fouet par la crise et ont repoussé certains investissements. Sète agglomération a soutenu les entreprises mises en difficulté, amenant à une révision ou au report de certains équipements, par exemple, le transport collectif en site propre sur le triangle urbain. Ainsi, plusieurs actions seront finalement mises en œuvre au-delà de 2022. À noter cependant sur cette première phase de belles concrétisations : une vraie dynamique de territoire sur la désimperméabilisation dans les communes, la mise en place d'un outil d'avertissement des risques naturels, un projet alimentaire de territoire, les investissements en faveur de la continuité cyclable sur le territoire ou encore le lancement d'études stratégiques pour préserver les cours d'eau et zones humides. La deuxième convention du contrat en préparation, qui démarre en 2023, verra la réalisation effective d'actions prévues initialement sur 2020-2022 ainsi que quelques actions nouvelles.



Un **CONTRAT DE BASSIN VERSANT**
4 agglomérations, 27 communes,
60 000 hectares

Une **GOVERNANCE**
élargie autour d'un Comité stratégique
(plus de 60 structures représentées)

Un **ENGAGEMENT FINANCIER**
de l'Agence de l'eau pour protéger
l'eau et les milieux aquatiques

Une **PLATEFORME D'INNOVATION**,
le BlueThauLab, inaugurée en 2021



Un **RÉSEAU CITOYEN**
mobilisé en faveur de l'environnement, l'eau et les milieux

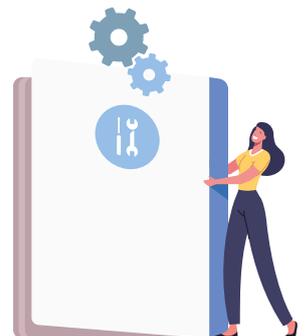
POUR RAPPEL,
LE CGITE,
C'EST



Une **LABELLISATION « CTE »**
(Contrat de transition écologique) depuis 2019

Un **PROGRAMME D'ANIMATIONS**
concerté et soutenu par
les partenaires (Europe, État,
Agence de l'eau RMC,
Région Occitanie)

Des **FINANCEMENTS**
importants pour des outils
d'observation et de gestion
environnementale (ROL, VigiThau,
Réseau Pli Ouest...)



UN « LIVING LAB » EN PLEINE CROISSANCE... BLEUE !

INSCRIT DANS LA CANDIDATURE « LITTORAL + », LE BLUETHAULAB A ÉTÉ OFFICIELLEMENT LANCÉ FIN 2021, AVEC PRÈS DE 12 PROJETS À BORD. EN 2022, IL A PRIS SON ENVOL ET S'INSTALLE DÉFINITIVEMENT DANS LE PAYSAGE. RETOUR SUR CET AMERRISSAGE DANS L'ÉCOSYSTÈME...

Depuis son lancement, le BlueThauLab s'affiche comme un « living lab » au service de l'innovation littorale. Ainsi, en 2022, il a été coordinateur du village de l'innovation du Festival de Thau, également organisateur d'un hackathon étudiants dédié aux collectivités du bassin, puis créateur d'un terrain d'étude avec la chaire de recherche des hôpitaux de Paris sur un programme national intitulé « Design with care », ou encore membre intervenant de la communauté « IA et Territoire » animée par l'EcoLab du Ministère de la transition écologique. L'ingénierie développée dans le BlueThauLab a permis au SMBT d'être retenu sur 2 appels à projet intéressants : le Fond d'Intervention Maritime (FIM) et la Fondation de la Mutuelle Nationale des Territoires (MNT). De quoi alimenter le territoire en partenariats financiers innovants !

UNE EXPERTISE DANS L'ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL DE PROJETS

EN 2022, LE BLUETHAULAB A ACCOMPAGNÉ 8 PROJETS « EMBARQUÉS » DANS LA CANDIDATURE LITTORAL+, ET 2 NOUVELLES COLLABORATIONS DÉJÀ MATURES.

BLUERIUM

Un concept évolutif et disruptif d'atténuation de houle et d'accumulation d'énergie. L'entreprise vient d'achever ses études de sol, et a obtenu son autorisation d'occupation temporaire. À suivre sur 2023 : les études d'implantation et l'arrivée d'un prototype.

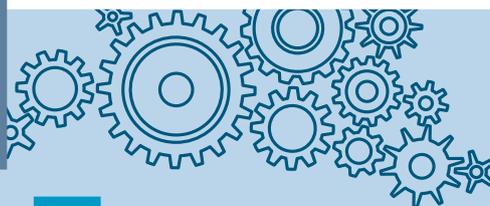


UN LIVING LAB

C'est un « véhicule » adaptatif, qui réunit les champs de l'industrie, de la nouvelle économie (startup...), de la recherche, de l'action publique et de la société civile. Le tout au service des projets du territoire. C'est aussi un langage commun et une animation, pour aider chacun à trouver sa place et s'imbriquer dans une chaîne de valeur autour des enjeux de territoire.

Syndicat mixte du bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN



SAO

La fabrication de fil plastique 100% français issu du recyclage des filets de pêche de type senne. L'entreprise a bénéficié en 2022 d'un conseil et d'un accompagnement en démarche partenariale. La création officielle de l'activité et les premières études produits sont prévues en 2023.

Sur le plan institutionnel, le BlueThauLab accompagne l'agglomération de Sète dans l'architecture de son incubateur FLEX. Il s'est également rapproché de GIGAMED, l'incubateur d'entreprises, pour y pratiquer quelques séances créatives et envisager des partenariats futurs. Avec l'agence BlueInvest, il adresse les sujets et le territoire en bonne intelligence collective.

Le BlueThauLab, aujourd'hui membre du Pacte de Croissance Bleue initié par Sète Agglopôle Méditerranée, est véritablement installé dans l'écosystème local et coopère, produit, déploie, tantôt en local, tantôt en national voire sur des projets européens, pour conforter sa posture singulière et prospective...



COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES DÉSIMPÉRMÉABILISATION... OU LES RHIZOMES DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

CE DISPOSITIF ORIGINAL, INSCRIT AU CGITE ET ACCOMPAGNÉ PAR L'AGENCE DE L'EAU, EST EXPÉRIMENTÉ DEPUIS 2022 SUR LE TERRITOIRE. RETOUR SUR UN DISPOSITIF D'INFILTRATION POSITIVE AU LONG COURS.



C'est le 11 mars 2022, au Taurus, à Mèze, que la première rencontre s'est déroulée. Au programme de ce lancement printanier un peu inédit, il s'agissait surtout de répondre à une question fondamentale : c'est quoi au juste une « communauté de pratiques » ? Les 30 personnes présentes sont arrivées en fin de matinée à un consensus : la communauté de pratiques désimpermeabilisation du bassin de Thau, c'est un groupe d'échange informel, dont les membres ne sont pas nécessairement pérennes, et dans lequel chacun peut apporter sa voix, ses connaissances, une requête, sans hiérarchie particulière.



En somme, il s'agit d'une approche dite « générative », qui repose sur les vertus du faire ensemble. Un premier bilan très positif, avec près de 30 supports imaginés par les participants, qui illustre à quel point ce consortium était attendu.

Une fois initiée, la communauté s'est réunie à plusieurs reprises en 2022. À Balaruc-les-Bains, quelques jours après le solstice d'été, ils étaient 30 participants à plancher pour rédiger une feuille de route opérationnelle. Comment être concrets, se situer dans l'action et être moteurs de la thématique ? Là encore, pari gagné. Parmi les outils prioritaires qui ont été pointés en séance : des fiches projets détaillées (pour disposer de retours d'expériences mutualisables), une veille commune, des formations, des journées techniques... Et une plateforme pour centraliser, se contacter, poster des requêtes.

UN CHALLENGE TERRITORIAL AVEC L'ENTPE

Au mois d'octobre, 18 étudiants de l'ENTPE (École Nationale des Travaux Publics de l'État) et l'École des Mines de Rabat au Maroc ont rejoint le bassin de Thau, hébergés au Lazaret à Sète. Leur mission ? Répondre par petits groupes aux défis posés par 5 collectivités du territoire : comment faire de la désimpermeabilisation « low-cost » (commune de Montbazin) ? Comment désimpermeabiliser la cour d'un collège en rénovation et en faire un démonstrateur pour les futurs élèves (ville de Sète) ? Que serait un bon outil d'évaluation des projets de désimpermeabilisation ? Et comment désimpermeabiliser sur certains sites sensibles impactés par la proximité du cœur de station, de la nappe affleurante et de la lagune ? (ville de Balaruc-Les-Bains). Autant de sujets d'ingénieurs, parfois complexes, sur lesquels les jeunes ont largement séduit les commanditaires.

En résumé, les premières graines de la Communauté de pratiques ont germé, le réseau se déploie et les bases sont posées sur un terrain très fertile en énergie... Silence ça pousse !

LA COMMUNAUTÉ EN VISITE AU JARDIN DES FABRIQUES

Quoi de mieux que de se rendre in situ pour constater les bienfaits d'aménagements vertueux ? Ainsi, afin de parfaire les quatre saisons de cette année 2022, la Communauté s'en est allée, au mois de novembre, à la rencontre de l'aménageur phocéén EUROMEDITERRANÉE, pour visiter le jardin des fabriques : un espace entièrement dédié aux matériaux et aux techniques de désimpermeabilisation et végétalisation...

La désimpermeabilisation dans tous ses états, présentée par divers intervenants et prestataires d'ordinaire interlocuteurs de nos cadres de marché ! Près de 50 participants ont répondu présents pour ce voyage apprenant, au cours duquel les travaux menés en la matière par l'université d'Aix Marseille sur son campus ont également été présentés par un bureau d'études.



POURQUOI DÉSIMPÉRMÉABILISER ?

En réaction à la politique du « tout-tuyau », les collectivités s'organisent peu à peu pour imaginer des solutions de gestion des eaux en milieu urbain, plus proches de la nature et conformes aux attentes des populations. Les objectifs visés par la désimpermeabilisation des sols sont nombreux : il s'agit notamment de favoriser l'infiltration des eaux pluviales pour éviter la concentration des polluants à certains endroits, participer au recharge des nappes ou encore limiter les risques d'inondation. On notera également que la désimpermeabilisation rime généralement avec végétalisation, nature en ville et îlots de fraîcheur, des solutions de plus en plus recherchées face au réchauffement climatique.



DES CITOYENS TOUJOURS PLUS NOMBREUX MOBILISÉS SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

DEPUIS 2021, AVEC L'APPUI DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE, LE SMBT CONSTRUIT UN RÉSEAU DE CITOYENS POUR TOUS LES PROJETS LIÉS À L'EAU. LE THÈME DE L'ALIMENTATION A ÉGALEMENT ÉTÉ ABORDÉ. L'OBJECTIF : CONFORTER LA PLACE DES CITOYENS DANS L'ACTION PUBLIQUE ET RÉPONDRE AUX ATTENTES DE L'ÉTAT ET DES PARTENAIRES QUI NOUS SOUTIENNENT.



L'auréat de l'appel à projets « Eau et participation citoyenne » de l'Agence de l'eau en 2021, le SMBT a pris contact avec les communes, les écoles, les services enfance jeunesse ou encore les conseils citoyens. L'ambition était de mettre en action des projets liés à l'eau, avec et pour les citoyens sur 4 thèmes : la désimperméabilisation et la nature en ville, les économies d'eau, la restauration des cours d'eau et la limitation de l'usage des produits phytosanitaires. Une dizaine de projets participatifs ont été mis à l'étude, et dès 2022 certains étaient déjà matures ou en passe de se réaliser. C'est notamment le cas du projet de désimperméabilisation d'un bassin de rétention à Balaruc-le-Vieux, ou encore

l'opération « enquêtes policières » menée à Montbazin et Pinet sur les cours d'eau.

D'autres actions sont entrées en mode projet et montrent l'importance de pouvoir associer les citoyens pour agir positivement et collectivement sur notre territoire. Les élus ont répondu présents et 2 conventions ont d'ores et déjà été signées entre le SMBT et les communes pour accompagner ces démarches participatives sur l'eau et l'alimentation. En perspective, le lancement dès 2023 d'un programme ambitieux de culture du risque.



Le réseau d'acteurs et de citoyens fait partie des actions phares du Contrat de gestion intégrée et de transition écologique signé en 2020. Ce réseau vient compléter l'ambition, déjà affichée dans les assises Ora maritima lancées en 2015, de mobiliser les citoyens sur l'adaptation au changement climatique.

LE JARDIN DE DEMAIN À BALARUC-LE-VIEUX OU LA DÉSIMPERMÉABILISATION EN MODE « DESIGN DE PROJET »

EN 2021, LE SMBT S'ENGAGE AVEC LA COMMUNE DE BALARUC-LE-VIEUX, VIA SON SERVICE ENFANCE JEUNESSE, POUR ACCOMPAGNER UN GROUPE DE JEUNES SUR UN PROJET DE DÉSIMPERMÉABILISATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION.

L'objectif : rendre l'espace plus perméable, l'aider à retrouver son fonctionnement hydraulique, mais aussi créer un espace végétalisé en milieu urbain qui devienne un lieu de vie et de détente pour les populations alentour. Le projet « Le Jardin de demain » naît, en partenariat avec le service cycle de l'eau de Sète agglomération et un architecte paysagiste. Il se concrétise en 2022, grâce aux compétences développées en interne par le SMBT sur le « design de service ».

LE DESIGN DE SERVICE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le métier de designer de projet dans l'industrie s'est progressivement transposé aux activités du tertiaire, devenant « design de service ». À Balaruc le Vieux, la méthode a consisté à accompagner les jeunes en phase d'inspiration grâce à des visites guidées sur le site (avec la paysagiste, l'expert en hydraulique, un historien). Puis, la phase d'idéation leur a permis de confronter entre eux leurs envies et intuitions, puis de proposer des scénarios « réalistes », c'est-à-dire qui tiennent compte des contraintes/composantes de projet : aspects de sécurité du site, de désimperméabilisation, de végétalisation, de coûts qui doivent rester frugaux, de proximité des riverains... Jusqu'à une mise en récit à l'oral de leur projet. Une maquette

figurative a été construite, pour aider à la mise en discussion du scénario d'aménagement choisi par les 15 jeunes.

Prochaine étape en 2023 : la présentation de la maquette en mode « immersion » auprès d'au moins trois types de public : les élus, qui doivent valider le scénario de projet, les techniciens pour le confronter aux pré-requis de ce type d'aménagement, enfin aux riverains et habitants de la commune, qui vivent à proximité ou fréquenteront le site. Un bel apprentissage pour les jeunes qui ont de plus en plus pris à cœur ce projet, né grâce à leur implication.





SONIA SÉJOURNÉ, CHARGÉE DE MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Fort de ses études supérieures en agronomie et protection des milieux, de ses expériences passées en France (Office National des Forêts en Ariège, Salins du midi dans le Gard, etc.) ou à l'Étranger (zones humides en Catalogne, protection des tortues au Costa Rica, etc.), Sonia a souhaité confirmer sa passion pour l'image, son goût pour le vivant et sa volonté de placer le citoyen au cœur des sujets, en se mettant au service d'un des fers de lance du Contrat de gestion intégrée et de transition écologique, à savoir la participation citoyenne. Qu'il s'agisse de la fédération d'un groupe d'ambassadeurs de l'eau ou de la mobilisation de la jeunesse sur la thématique de la désimperméabilisation, Sonia s'épanouit aujourd'hui dans ses missions qu'elle trouve très variées, et qui lui permettent d'utiliser ses compétences en réalisation de documentaires audiovisuels.



UNE EXPOSITION SUR LE COURS D'EAU DE LA VÈNE... PARTICIPATIVE ET INSPIRANTE

LES COURS D'EAU SONT DES ARTÈRES QUI IRRIGENT, TRAVERSENT LE TERRITOIRE. ILS FONT PARTIE DE NOTRE ENVIRONNEMENT FAMILIER. POURTANT, LEUR FONCTIONNEMENT ET LEUR RÔLE (PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, RÉDUIRE LE RISQUE INONDATION, INFILTRER LES EAUX) SONT PEU CONNUS DU PUBLIC.

Le SMBT s'est associé à la commune de Montbazin pour réaliser un premier travail de sensibilisation aux enjeux des cours d'eau, d'abord avec les jeunes du Service enfance jeunesse de la commune, puis avec les habitants et associations du village. L'objectif : collecter du « matériel » pour construire collectivement une exposition, et des panneaux qui serviront à communiquer sur les cours d'eau auprès des citoyens du bassin versant de Thau. Un challenge qui s'est concrétisé en 2022.

LES AMBASSADEURS DE L'EAU MONTENT EN COMPÉTENCE

LORS DU FESTIVAL DE THAU À MÈZE EN JUILLET 2021, DES AMBASSADEURS DE L'EAU AVAIENT ÉTÉ RECRUTÉS POUR ÊTRE SENSIBILISÉS AUX ENJEUX DE BASSIN VERSANT.

Plusieurs visites ont été organisées depuis par le SMBT pour leur permettre de devenir acteurs de leur environnement (la Conque à Mèze en partenariat avec l'Ardam, la STEP de Marseillan avec SAM, la station de traitement et de la source d'Issanka avec SUEZ). En juillet 2022, un ambassadeur a co-animé le stand du SMBT lors du Festival de Thau à Mèze. En perspective pour 2023, mais engagé dès 2022, un questionnaire sur les économies d'eau destiné aux communes.

Dans un premier temps, les enfants, encadrés par les agents du Syndicat mixte, ont mené une véritable enquête policière sur les cours d'eau. L'ambition : découvrir la source, comprendre le fonctionnement de la rivière, sa place dans le paysage, la faune et la flore présentes, et les éventuels risques associés (qualité de l'eau, déchets, inondation, etc.). Ils ont travaillé en ateliers, présentés les résultats de leur enquête lors du Festival de Thau le 18 juillet 2022. L'équipe du SMBT a également rencontré des habitants de Montbazin, en entretiens ou lors de sorties terrain. L'occasion de récolter leurs perceptions et usages du cours d'eau.

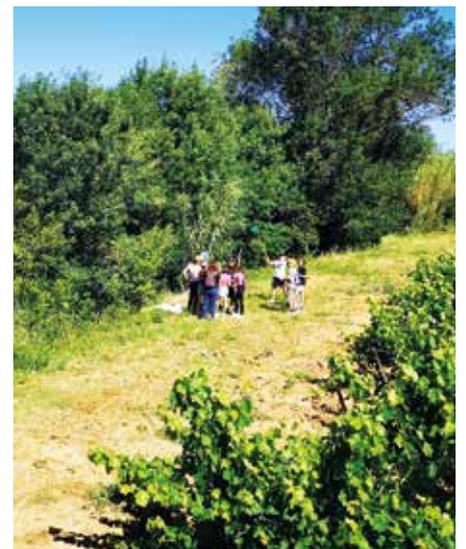
Tout ce travail a permis de co-créer avec les citoyens une exposition, organisée dans la chapelle Saint-Pierre en octobre 2022.

DES CITOYENS EN ACTION SUR L'ALIMENTATION

LE SMBT ACCOMPAGNE DEPUIS 2021 LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE BALARUC LE VIEUX POUR DÉVELOPPER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR L'ALIMENTATION DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE, EN PARTICULIER SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

En 2022, caméra à l'épaule, les jeunes ont interviewé et filmé les interlocuteurs de différentes structures : leur propre cantine, Thau restauration, la cantine de Cazouls-les-Béziers avec le jardin associé et le domaine de Mirabeau à Fabrègues. Suite à ces sorties, les élèves de l'école et les enfants du SEJ ont conçu et proposé des recettes anti-gaspillage à Thau restauration. Certaines recettes ont été retenues et seront proposées dans les cantines dès 2023 !

UN PROCESSUS CITOYEN ENGAGÉ À PINET



COMME À MONTBAZIN, LA COMMUNE DE PINET A ÉGALEMENT ÉTÉ LE THÉÂTRE D'UNE « ENQUÊTE POLICIÈRE » SUR SES COURS D'EAU (LE SOUPIÉ, LA VINASSE, LA FONT FRANÇAISE) EN 2022.

Même démarche engagée auprès des enfants de l'école : les sensibiliser sur les enjeux des cours d'eau, puis collecter des photos, un herbier, des dessins pour constituer des panneaux représentant la façon dont ils voient et appréhendent le cours d'eau. Des sorties ont été organisées avec les adultes, en partenariat avec la commune et l'agglomération Hérault Méditerranée, pour comprendre notamment ce qu'est un chantier de restauration. Des habitants du village se sont prêtés au jeu d'entretiens. L'objectif est là encore de créer des outils de communication sur les cours d'eau adaptés au grand public.

AMÉNAGER UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DURABLE

Construire un avenir durable pour le bassin de Thau, accompagner le développement tout en préservant l'environnement : telle est l'ambition des 14 communes du bassin de Thau qui ont adopté à l'unanimité en février 2014 le premier Schéma de Cohérence Territoriale du bassin de Thau. Ce schéma pose pour préalable la préservation de la lagune de Thau et le maintien des activités de pêche et de cultures marines. Suite au bilan réalisé en 2019, la révision du SCOT se poursuit avec l'ambition d'inscrire le bassin de Thau dans la transition écologique et de disposer d'un document modernisé.



LA RÉVISION DU SCOT

EN MARCHÉ AUTOUR DE SON PAS

DEPUIS 2021, LE SMBT TRAVAILLE EN COLLABORATION AVEC LE BUREAU D'ÉTUDES E.A.U. (ÉCONOMIE AMÉNAGEMENT URBANISME) À L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT DE SCOT RÉVISÉ. L'OBJECTIF : MODERNISER LE SCOT, TENIR COMPTE DES PRESSIONS LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET INTÉGRER LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES MAJEURES. L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ CONSACRÉE À L'ÉLABORATION DU PAS.



Le Projet d'Aménagement Stratégique du SCOT (le PAS, qui remplace l'ancien PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durables) est un document central de la révision du SCOT. Il définit le cadre global qui permettra de planifier les transitions écologiques, énergétiques, sociales et économiques à engager. C'est cette étape primordiale qui s'est engagée avec les élus en 2022, pour une finalisation du document prévue au 1^{er} trimestre 2023.

Pour rappel, un diagnostic avait été établi en 2021 afin de pouvoir faire émerger des scénarios de développement, deuxième étape dans le processus de révision. Le scénario de projet s'est précisé au fil des multiples ateliers et séminaires prospectifs auxquels ont participé un grand nombre d'acteurs locaux (élus, techniciens, institutionnels...).

Une partie de l'année 2022 a été consacrée au travail sur le pré-PAS. Le Syndicat mixte a organisé à cet effet des ateliers stratégiques afin d'alimenter le PAS du futur SCOT.

LE ZAN ? COMMENT L'APPLIQUER ?

Instituée par la loi Climat & résilience, la « Conférence des SCOT » s'est réunie pour la première fois en Occitanie le 22 février 2022. Alimentée par les travaux menés par la Fédération nationale des SCOT Occitanie, elle

a remis ses propositions à la Région quelques mois plus tard, le 18 octobre 2022.

Ces propositions sont issues des réflexions et d'échanges entre les structures porteuses des SCOT d'Occitanie, auxquelles se sont associés les représentants des communes et des intercommunalités compétentes en matière de documents d'urbanisme et non couvertes par un SCOT.

Conformément à la loi, les travaux visent à accompagner la Région dans sa stratégie territorialisée de réduction de la consommation foncière et de l'artificialisation nette sur trois tranches de 10 ans afin d'atteindre l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en 2050. Cette territorialisation sera intégrée au SRADDET en cours de modification. Le SMBT a activement contribué aux propositions de la Conférence.

LES ÉTAPES CLÉS DE 2022

> Conférence des maires
le 1^{er} février 2022 : Vers le PAS

> Séminaire SCOT n°3
du 1^{er} avril 2022 : Vers le PAS

> Atelier Foncier le 14 juin 2022

> Atelier « prise
en compte des Risques »
le 16 septembre 2022

> Atelier constructibilité
agricole
le 26 septembre 2022

> Séminaire SCOT n°4
du 9 novembre 2022 :
DAACL et Stratégie
sur le foncier (programmation
économique, résidentielle
et des équipements)

> Séminaire SCOT n°5
du 5 janvier 2023 : le PAS

UNE SOLLICITATION DES CITOYENS À TRAVERS LES « MARDIS DU SCOT »

Les « Mardis du SCOT » sont un des outils d'expression démocratique permettant aux habitants du bassin du Thau de contribuer à l'élaboration du SCOT. Six « mardis » se sont ainsi déroulés durant l'année 2022 sur les thématiques suivantes : l'agriculture et l'alimentation, la mobilité, le patrimoine naturel et les trames vertes & bleues, la démographie et le logement, les ressources (sol, eau, énergie, etc.), le développement économique. Les réunions ont eu pour objet d'encourager l'expression et la participation des citoyens à la construction collective de l'avenir du territoire.

2022 : UNE ANNÉE RICHE EN CONCERTATION

7

ateliers avec plus de 100 participants

6

Mardis du SCOT, 50 citoyens présents





UN PROJET ALIMENTAIRE TERRE ET MER

QUI SE CONSTRUIT AUTOUR D'UNE LARGE CONCERTATION

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU (SMBT), AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE, DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE ET DES ACTEURS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE LOCAL, POURSUIT SON ACTION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE. L'AMBITION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) : VALORISER LE LIEN ENTRE PRODUCTIONS DE LA TERRE ET DE LA MER ET S'ENGAGER DANS UNE ALIMENTATION PLUS SOLIDAIRE EN TENANT COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Rappelons en bref ce qu'est le PAT : une politique locale, construite autour d'un programme d'actions en faveur d'une agriculture durable et d'une alimentation de qualité accessible à tous. Son élaboration passe par le rapprochement des différents acteurs et parties prenantes de l'alimentation (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, acteurs de la société civile, consommateurs), qui se projettent ensemble sur les actions prioritaires à engager.

LA FEUILLE DE ROUTE DU PAT

Le PAT s'organise autour de 4 axes : **renforcer** le patrimoine agricole et alimentaire, **structurer** une chaîne alimentaire de territoire, **poursuivre** une gestion environnementale innovante et fédératrice, **développer** une alimentation de qualité accessible à tous.

La première phase d'élaboration du PAT a été lancée début 2022 avec la création de 4 commissions thématiques. Elles réunissent les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation du territoire et des représentants de citoyens autour des 4 axes de la feuille de route. Chacune de ces commissions s'est réunie deux fois en 2022 et la dernière commission est prévue au printemps 2023. Au total, ce seront 12 commissions thématiques qui auront planché sur les actions à engager pour répondre aux enjeux alimentaires du territoire. L'objectif de cette concertation est d'aboutir à une stratégie et à un plan d'actions concerté pour l'été 2023.

En parallèle et en lien avec la concertation, différentes études de diagnostic sont en cours pour mieux connaître et préciser les enjeux alimentaires du territoire.

FOCUS SUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

Un diagnostic alimentaire de territoire a été lancé à l'été 2022. Il analyse et agrège des données quantitatives et des entretiens qualitatifs auprès d'une trentaine d'acteurs. Le croisement des différents éléments permet de dresser un portrait alimentaire du territoire et conforter ou orienter les actions proposées dans le futur plan d'actions.

Pour alimenter ce diagnostic, tout au long de l'année 2022, les gestionnaires des 34 communes du territoire du PAT ont été sollicités pour répondre à un questionnaire établissant un état des lieux de la restauration collective. Elle est en effet un levier important pour les collectivités afin d'influer sur la qualité de l'alimentation des citoyens.

Cette étude montre que les gestionnaires ont saisi les objectifs de la loi EGAlim et sont dans une dynamique globale d'amélioration de leurs approvisionnements pour aboutir à 50% de produits durables dont 20% de Bio dans les assiettes des convives. Cet état des lieux permet d'identifier des voies d'amélioration et de soutien aux communes vers une restauration collective plus durable, notamment via une meilleure connaissance de leurs sources d'approvisionnement.

À noter enfin que ce diagnostic alimentaire de territoire a été nourri par les échanges en commissions thématiques, pour en faire un document plus proche du territoire et de ses acteurs, et non un simple recueil de données. La finalisation de ce document est prévue courant 2023.





ÉTUDE SUR LA VALORISATION DES INVENDUS ALIMENTAIRES : PREMIERS RÉSULTATS

Le SMBT a lancé en 2022 une étude sur les invendus alimentaires de la grande distribution. L'objectif premier était de définir l'origine des invendus et d'en estimer la quantité. Également, il s'agissait de mieux connaître les sources d'approvisionnement des structures de solidarité alimentaire de notre territoire, qui absorbent traditionnellement une grande partie des invendus. L'étude a permis de diagnostiquer que peu d'invendus demeuraient sans débouchés sur le territoire. Sur la base de ce constat, le travail est plutôt de s'interroger sur comment mettre en relation les associations, CCAS et structures accompagnatrices, afin de créer une cohésion entre elles et imaginer des projets communs ou mutualisés. L'objectif final : trouver des voies d'amélioration de la qualité de l'alimentation proposée aux personnes en situation de précarité alimentaire. Un vrai défi en perspective.

LE PAT EN CHIFFRES



34

Nombre de communes concernées



12

Nombre de commissions thématiques



250

Nombre de participants aux commissions



34

Nombre d'actions à venir proposées dans le PAT



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 17 000 repas sont produits par jour à destination de la restauration collective scolaire et médico-sociale sur le périmètre du PAT.

58% des communes sont en gestion concédée (prestataire de restauration collective) sur le périmètre du PAT.

En France, **80% des achats des collectivités** passent par des grossistes alimentaires.

« NOURRIR DURABLEMENT LE TERRITOIRE DE THAU » : 7 PROJETS RETENUS SUITE À L'APPEL À PROJETS LANCÉ PAR LE SMBT DANS LE CADRE DU PAT

Soutenu financièrement par l'État, l'appel à projets « Nourrir durablement le territoire de Thau » a été lancé à l'automne 2022 par le SMBT. Un jury a été constitué avec différents partenaires du PAT (les deux agglomérations, l'agence Blue Invest, Initiative Thau, la Palanquée et le SMBT) et doit se réunir en janvier 2023 pour procéder à la sélection définitive des dossiers.

L'enveloppe budgétaire dédiée à l'appel à projets était de 40 000 €, financée à 50% par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et à 50% par le Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT). Les projets devront être réalisés entre février et novembre 2023 et orientés essentiellement vers de l'investissement matériel : achat de plants et de matériel de culture, investissement dans du matériel de transformation, aménagement d'une zone de vente en circuit-court, achat d'une cuisine professionnelle, etc.

Les sept projets retenus sur les douze déposés en 2022 :

>> **Sur le thème Agroécologie et sensibilisation à l'alimentation durable** : une **ferme urbaine** à Sète, une **exploitation agricole** à Marseillan développant des ateliers de sensibilisation à la nature, un projet d'**agroforesterie** à Gigean.

>> **Sur le thème Circuits courts et participation citoyenne** : une **épicerie coopérative** à Pézenas.

>> **Sur le thème Lutte contre la précarité alimentaire** : un **jardin maraîcher** alliant production maraîchère et lien social à Pézenas, un **atelier/tiers lieu** alimentaire proposant des Paniers solidaires et une **cantine populaire** à Sète.

>> **Sur le thème Outil de transformation et structuration de la chaîne alimentaire** : une **conserverie artisanale** à Frontignan.





Parmi les ambitions fortes du PAT, il y a celle de soutenir les initiatives citoyennes et locales qui œuvrent pour l'accès de tous à une alimentation de qualité. Il faut aussi que des solutions originales et viables sur le plan économique, social et environnemental puissent voir le jour sur notre territoire. C'est dans cet esprit que le SMBT a lancé en octobre 2022 l'appel à projets Nourrir durablement le territoire de Thau. L'objectif est d'aider des petits porteurs de projets (associations, microentreprises ou TPE) dans leur phase de structuration ou de développement en permettant de financer des premiers besoins.

Yves MICHEL,
Président du SMBT



FORUM CITOYEN « DE LA TERRE À LA MER »

VALORISER LES INITIATIVES ALIMENTAIRES DURABLES ET SOLIDAIRES

LE SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022, LE SMBT ORGANISAIT À PÉZENAS, EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE, LE DEUXIÈME FORUM DES INITIATIVES ALIMENTAIRES « DE LA TERRE À LA MER ».

Suite à une première édition en octobre 2021 à Sète, une dizaine d'initiatives locales en faveur d'une alimentation durable étaient rassemblées dans la Maison du Peuple (Foyer des campagnes) de Pézenas pour mieux faire connaître au public et mettre en lumière la dynamique alimentaire du territoire : circuits courts de proximité, éducation alimentaire, économie circulaire, tiers-lieu alimentaire, solidarité alimentaire, etc.

Installé pour l'occasion à proximité du marché Bio du square Jean Moulin, le SMBT a profité de la mobilisation pour informer les habitants sur la démarche du PAT et faire une concertation citoyenne innovante sous forme d'un « Laboratoire des pratiques alimentaires ». En une vingtaine de minutes, ont eu lieu des échanges et une récolte d'informations sur les pratiques des citoyens en termes d'alimentation, et surtout les besoins et envies des consommateurs. La concertation citoyenne a pu se faire au travers d'entretiens qui se sont

révélés être un vrai succès. Ce travail permettra d'orienter la stratégie alimentaire et le plan d'actions du territoire dans le cadre du PAT.

Armand Rivière, Maire de Pézenas et Vice-président de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, ainsi que les élus locaux Michel Garcia, Vice-président de Sète Agglopol Méditerranée et Mme Garcin-Saudo, Conseillère départementale, ont pris la parole pour lancer le Forum.

ILS ONT RÉPONDU PRÉSENTS...

La Papinette,
épicerie coopérative
de Pézenas

Le Lieu-Ressources,
association de lien
et soutien social

La Boutique
de producteurs
de Pézenas

La Croix-Rouge
Insertion-CAPDIFE
et son jardin
d'insertion
à Montagnac

le CPIE-Bassin
de Thau qui souhaite
essaimer les Paniers
de Thau sur l'agglomération
Hérault Méditerranée

Altrimenti,
association
qui sensibilise
à l'alimentation durable
et la lutte antigaspillage
et transforme
des fruits et légumes
frais déclassés avec
des employés
en insertion

Le réseau
« Bienvenue
à la Ferme »
qui promeut la vente
directe auprès
des producteurs

Le tiers-lieu
alimentaire
« la Capéchade »
de Marseillan,
véritable Foodlab
des initiatives
d'alimentation durable
du territoire

Des stands
de commerces
alimentaires
locaux

BIEN GÉRER ET ÉCONOMISER L'EAU

Mettre en adéquation les besoins et les ressources en eau du bassin de Thau est une équation complexe. Face à la demande croissante, à la diversité d'usages (consommation courante, agriculture, industrie, thermalisme), à la raréfaction de la ressource, le SMBT développe depuis plusieurs années une stratégie basée sur la concertation, l'anticipation et la collecte de données, via des technologies de pointe. Le tout en lien étroit avec la Commission locale de l'eau.





SAGE DE THAU-INGRIL

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU SE RENOUVELLE

LE SMTB A, PARMIS SES MISSIONS CENTRALES, CELLE D'ANIMER LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE). C'EST UN ORGANE DE GOUVERNANCE ESSENTIEL DU TERRITOIRE POUR TOUTES LES QUESTIONS LIÉES AUX EAUX SOUTERRAINES ET AUX MILIEUX AQUATIQUES.

En ces temps de sécheresse et de tensions sur nos ressources, l'animation de la CLE pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des orientations définies dans le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de Thau-Ingril révèle toute son importance. En partageant les problématiques et les enjeux avec l'ensemble des parties prenantes et en émettant des avis, elle légitime les actions qui seront engagées. En bref, protéger nos ressources et nos milieux, et anticiper au mieux les crises grâce à l'expertise et aux données dont on dispose.

La réglementation impose un renouvellement de la composition de la CLE tous les 6 ans. À cette occasion, de nouvelles élections ont eu lieu le 17 novembre 2022. Michel Garcia s'est présenté à sa propre succession et a été élu par ses pairs avec une large majorité ; il s'est

réjoui de pouvoir poursuivre la mise en œuvre du SAGE, en particulier les grandes études stratégiques engagées en 2022 et la construction d'une inter-CLE.

Le renouvellement de la Commission locale de l'eau est également l'occasion de modifier la composition des trois collèges de cette assemblée. Quatre nouveaux membres ont été accueillis au sein du collège des usagers : l'association ADENA, la Fédération des Industries Nautiques, la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer Occitanie, et France Nature Environnement. Le collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux est resté inchangé, et le collège des représentants de l'État et de ses établissements publics a



Un travail est en cours avec un groupe du Master Gestion Environnementale de l'Université de Paul Valéry qui a pris la « casquette bureau d'études » et va aider le SMTB à avancer sur la définition des indicateurs de suivi du SAGE. Une initiative originale qui a séduit l'Agence de l'eau RMC...

accueilli la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation.

En 2022, la CLE s'est réunie régulièrement, avec la tenue de 3 réunions plénières, 3 commissions thématiques et 4 réunions du bureau.



FOCUS SUR LES COMMISSIONS THÉMATIQUES DU SAGE

La commission thématique Gestion quantitative s'est réunie en avril avec une présentation du fonctionnement d'un inversac et les premiers résultats du projet Dem'eaux Thau. La commission Milieux aquatiques et zones humides a eu lieu à 2 reprises, en mai et en novembre, pour partager l'avancement des deux études stratégiques en cours sur les cours d'eau et les zones humides (cf. page 29 pour plus de détails sur ces études), et également faire bénéficier les membres d'une visite commentée au cœur de la Vène à Montbazin.



UN DIAGNOSTIC DES MACRO-DÉCHETS PRÉSENTS SUR LE BASSIN VERSANT EST ENGAGÉ

LE SMBT COORDONNE UN PROJET PORTÉ PAR UN GROUPEMENT DE PARTENAIRES À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE DU SAGE, LAURÉAT D'UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DE LA RÉGION OCCITANIE.

L'objectif à terme : engager des actions pour réduire les macro-déchets dans les cours d'eau. Le préalable est de réaliser un diagnostic territorial des déchets présents sur le bassin

versant. Le SMBT a accueilli en fin d'année un stagiaire afin de pré-identifier sur cartographie les zones potentielles d'accumulation de déchets. Grâce à des prospections sur le terrain, les déchets ont été récoltés puis caractérisés selon une méthode homologuée. L'année 2023 verra le diagnostic territorial finalisé, ce qui permettra d'envisager la réalisation d'actions concrètes avec l'installation d'équipements ou de la sensibilisation et de la formation sur le territoire.



Plus de la moitié du territoire français est couverte par un SAGE. En 2022, 137 des 193 SAGE étaient en cours de mise en œuvre en France, comme celui de Thau-Ingril (concernant les 54 restants, 21 sont en révision, 25 en élaboration, 3 en émergence, 5 en projet mais non démarrés).

PAROLES DE SAGE



LES VIDÉOS DU SAGE SONT TOUJOURS EN LIGNE...



EN SURVEILLANCE PERMANENTE POUR ANTICIPER LES CRISES

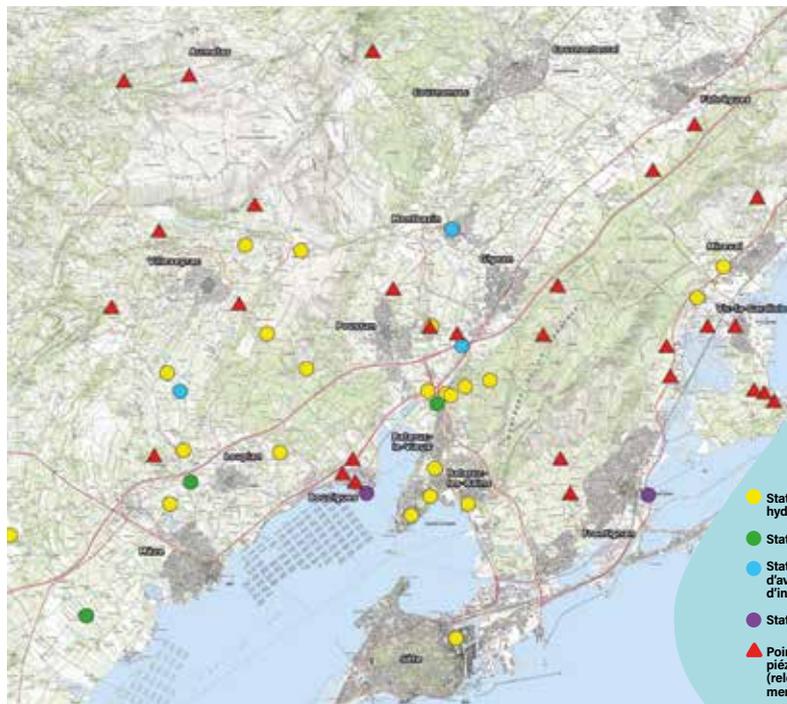
CE SONT AU TOTAL 20 STATIONS DE MESURE AUTOMATISÉES QUI ONT ÉTÉ INSTALLÉES DANS LE PROGRAMME DEM'EAUX POUR LE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES DU PLI OUEST DE MONTPELLIER. LE SMBT RÉALISE UN TRAVAIL CONSÉQUENT SUR LE TERRAIN, POUR ASSURER LA REMONTÉE DES DONNÉES ET ENTREtenir CE PRÉCIEUX MATÉRIEL DÉDIÉ À LA SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES.

UN SUIVI DES EAUX EN CONTINU

Avec les 5 nouvelles stations installées sur le bassin de Villeveyrac fin 2021 et tout début 2022, le SMBT a la charge d'un vaste réseau de mesure qui permet de suivre et comprendre l'évolution du phénomène d'inversac, le fonctionnement de l'hydro-système ou encore évaluer les risques sur la ressource, et donc sur les usages de l'eau du Pli ouest. Ce réseau est essentiel en tant qu'outil d'aide à la décision pour le territoire. Le SMBT a eu en charge de conventionner avec chaque propriétaire et ces équipements ont été installés avec des aides de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault. Ludovic Cesmat a en charge au SMBT d'en assurer l'entretien et la gestion. En perspective, et à l'échelle spatiale de l'aquifère, il reste encore à mener une étude exploratoire sur le Pli ouest plus en amont sur le plateau d'Aumelas.

DES DONNÉES DE SURVEILLANCE COMPLÉMENTAIRE COLLECTÉES SUR LE TERRAIN

Outre les 20 stations automatisées installées dans le cadre de Dem'eaux, le SMBT assure sur le terrain mensuellement des mesures sur près de 35 points complémentaires de suivi. Ce travail minutieux permet de mieux décrire les écoulements permanents et les sens d'écoulement des eaux sur l'aquifère et ses différents axes de drainage. En 2022, 12 campagnes de mesures ont eu lieu, et 4 nouveaux points piézométriques ont été intégrés à ce réseau manuel (ces 4 nouveaux points avaient été créés par la SNCF en 2015 pour un suivi des nappes sur le tracé de la ligne LGV).



UN CONCENTRATEUR DE DONNÉES DÉSORMAIS EN SERVICE

Le SMBT récupère ainsi une masse importante de données de suivi sur son périmètre d'intervention, qui alimentent tout au long de l'année le concentrateur de données Dem'eaux Thau, mis en service depuis la fin du programme en 2022. À noter que différents partenaires (Thermes de Balaruc les Bains, BRGM, ville de Sète, ville de Villeveyrac, BRL) alimentent également le concentrateur, et le SMBT assure en continu une veille pour identifier et solutionner d'éventuels dysfonctionnements. La société SYNAPSE en charge de la construction du concentrateur dans Dem'eaux devrait assurer une partie de cette veille, dans le cadre d'un marché public de prestation de services informatiques avec le SMBT dès 2023.

La cartographie ci-dessus permet de visualiser l'ensemble des stations automatisées (points) et les points de suivi mensuels réalisés manuellement (triangles) qui assurent en continu la surveillance du Pli ouest.

L'INVERSAC SE TERMINE EN 2022

Démarré le 28 novembre 2020, l'inversac a pris fin le week-end du 13 mars 2022, suite à des pluies conséquentes. Pour rappel, ce phénomène qui fait entrer de l'eau salée de la lagune dans l'aquifère, au niveau de la source de la Vise, est sous haute surveillance car il pollue la réserve d'eau douce du territoire. À chaque inversac, ce sont en effet des tonnes de sel qui s'introduisent dans l'aquifère.

ENTRETIEN DU RÉSEAU DE MESURE EN QUOI CELA CONSISTE ?

L'entretien du réseau hydrogéologique consiste à assurer la maintenance et la fonctionnalité des 20 stations de mesure automatisées existantes sur tout le bassin versant. Ces stations automatisées nécessitent des interventions techniques, des opérations de nettoyage, de calibration, d'étalonnage, de renouvellement de matériel. En 2022, le réseau a permis de suivre les données de recharge de l'aquifère et d'évaluer les risques vis-à-vis de la sécheresse et de l'inversac.

LE SAVIEZ-VOUS

Le SMBT s'est inscrit en 2022 comme producteur de données sur la base nationale ADES-France, accessible à tous les publics, offrant ainsi une information sur le niveau des nappes du territoire. Il a dû pour cela construire une base de données locale à l'aide de l'outil « Molosse », en parallèle du concentrateur de données Dem'eaux Thau.

VEILLER SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES MILIEUX

Le bassin de Thau abrite une biodiversité fantastique mais fragile, qui cohabite souvent avec les activités humaines. Les zones de garrigues et plaines agricoles, les zones humides et les cours d'eau font l'objet d'une surveillance accrue. Une panoplie d'actions en faveur de la faune et de la flore est déployée sur les sites Natura 2000 de l'étang de Thau et de la plaine de Villeveyrac-Montagnac, gérés par le SMBT. Une attention particulière est portée à la lagune, dont la qualité des eaux est désormais placée sous la surveillance du Réseau d'observation lagunaire (ROL) piloté par le SMBT.



RÉSEAU D'OBSERVATION LAGUNAIRE

RÉSOLUMENT PARTENARIAL ENGAGÉ POUR LA LAGUNE DE THAU

DEPUIS SON LANCEMENT EN 2020, LE ROL S'EMPLOIE À OBSERVER ET COMPRENDRE LA LAGUNE, SON FONCTIONNEMENT, SA BIODIVERSITÉ, SA RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. IL VEILLE EN CONTINU SUR LES ÉLEVAGES DE COQUILLAGES ET LES PRATIQUES DES PROFESSIONNELS, AVEC L'ÉTAT ET EN PARTENARIAT AVEC TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS. L'ANNÉE 2022 A PERMIS D'ANIMER PLUSIEURS GROUPES DE TRAVAIL ET DE CONSOLIDER L'OUTIL INFORMATIQUE QUI CENTRALISE TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA LAGUNE.

Le ROL est inscrit comme l'une des actions innovantes du Contrat de gestion intégrée et de transition écologique (CGITE 2020-2025). Il est étroitement lié à de nombreuses actions inscrites dans ce contrat. Collaboratif et participatif, le ROL vise à étudier la lagune de Thau, son fonctionnement, sa biodiversité, comment elle peut augmenter sa résilience face aux effets du changement climatique, comment aider les professionnels à consolider leurs élevages et faire évoluer leurs pratiques. L'année 2022 a été riche en échanges et en évènements.

DES RENDEZ-VOUS THÉMATIQUES RÉGULIERS

Le groupe de travail thématique (GTT) Eaux & Nutriments s'est réuni pour partager un premier bilan des connaissances et études sur la lagune de Thau, notamment l'étude CAPATHAU pilotée par l'Ifremer (« Capacité trophique de la lagune de Thau exploitée par la conchyliculture dans un contexte de changement »). Le GTT Pêche & Cultures Marines a permis au Ceparlmar de présenter la synthèse des enquêtes ECO2 et des pratiques culturelles, ainsi que les protocoles de suivis en place sur les performances des coquillages en élevage. Le GTT Biodiversité & Habitats s'est également réuni en 2022 pour notamment porter à connaissance des partenaires la cartographie des herbiers de la lagune de Thau élaborée par le SMBT, ainsi que ses espèces emblématiques patrimoniales : l'hippocampe et la grande nacre.

LES ÉTUDES SUR LES NOROVIRUS ET LES PATHOGÈNES RESTITUÉES EN 2022

Le projet « pathogènes », fruit d'une collaboration entre le SMBT, les services de l'État (DDTM), le Comité régional de la conchyliculture (CRCM), les conchyliculteurs et le Ceparlmar, s'est finalisé en juin 2022. La production d'une méthode de détection simultanée, fiable et rapide de 6 pathogènes de l'huître creuse (herpes virus ostréide et vibrios) a été testée avec succès. Le suivi d'un an sur l'eau et les coquillages (naissains et adultes) des 3 zones d'élevages est une première étape vers la mise en place à terme d'un outil d'aide à la décision. Ces premiers travaux nécessitent cependant de poursuivre une surveillance active du milieu d'élevage. Le projet Sensithau porté par la société Biocéanor visait à surveiller l'environnement lagunaire en combinant des capteurs haute fréquence en temps réel, des données satellites et des mesures terrain. Il a été restitué en septembre 2022, avec la collecte de plus de 1,3 M de données (température, salinité, oxygène dissous). Un dispositif qui permet d'envisager des systèmes d'alerte sur l'apparition de conditions environnementales préjudiciables aux usages (contamination microbiologique, malaïgues...). À noter enfin, le projet norovirus, qui a permis d'étudier en 2021 et 2022 l'efficacité d'un produit désinfectant sur l'abatement des norovirus. Un livrable est désormais disponible, mais le sujet reste d'actualité suite à la crise



QU'EST-CE QUE LE ROL ?

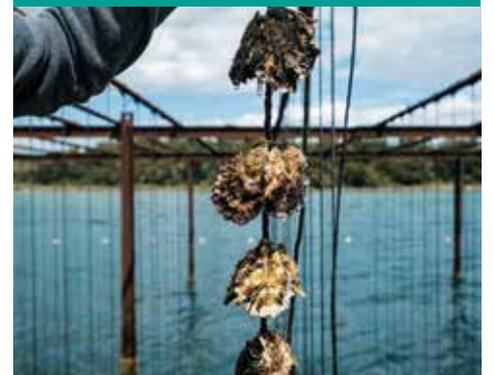
Il anime la concertation entre acteurs, via des commissions thématiques, comités de pilotage.

Il veille à partager avec les acteurs les problématiques que rencontrent les professionnels, les évolutions sur la qualité des milieux, les enjeux de biodiversité.

Il produit des bilans de suivis sur les composantes des eaux lagunaires, les productions en élevage, les apports en eau, la biodiversité.

Il structure l'acquisition de données relatives aux milieux et usages au sein d'une plateforme informatique (mise en service prévue en 2023).

Il organise la mise en place d'études et d'expérimentations sur des problématiques partagées avec les acteurs.



majeure qu'ont vécu les professionnels en décembre 2022. Le ROL sera nécessairement mobilisé en 2023 pour envisager et tester de nouvelles solutions.



GESTION DES DONNÉES ET SERVICES DU ROL

UNE INFRASTRUCTURE « SYSTÈME DE L'INFORMATION »

Parmi ses missions essentielles, le ROL doit assurer la centralisation d'une quantité très importante de données sur la lagune et son environnement. Ces informations sont la clef des principaux services rendus par le ROL : production d'indicateurs, de bilans de suivi sur les eaux, la biodiversité et les élevages, réalisation d'études et d'expérimentations... Dès sa création, il lui a été confié la tâche de construire un « Système de l'information » (SI), qui aura vocation à rassembler les données nécessaires à la bonne compréhension de l'écosystème et à d'éventuelles mesures de gestion.

Suite à un cahier des charges élaboré en concertation en 2021, un marché a débuté dès janvier 2022 avec la société EGM, spécialisée dans les systèmes d'information performants. La grande force du « système EGM » est de pouvoir ramener de l'information venant de tous types de supports ou systèmes de données. L'interface créée est automatique et le SMBT aura la main pour ensuite intégrer au système tout type de producteurs de données, sans contraintes techniques particulières.

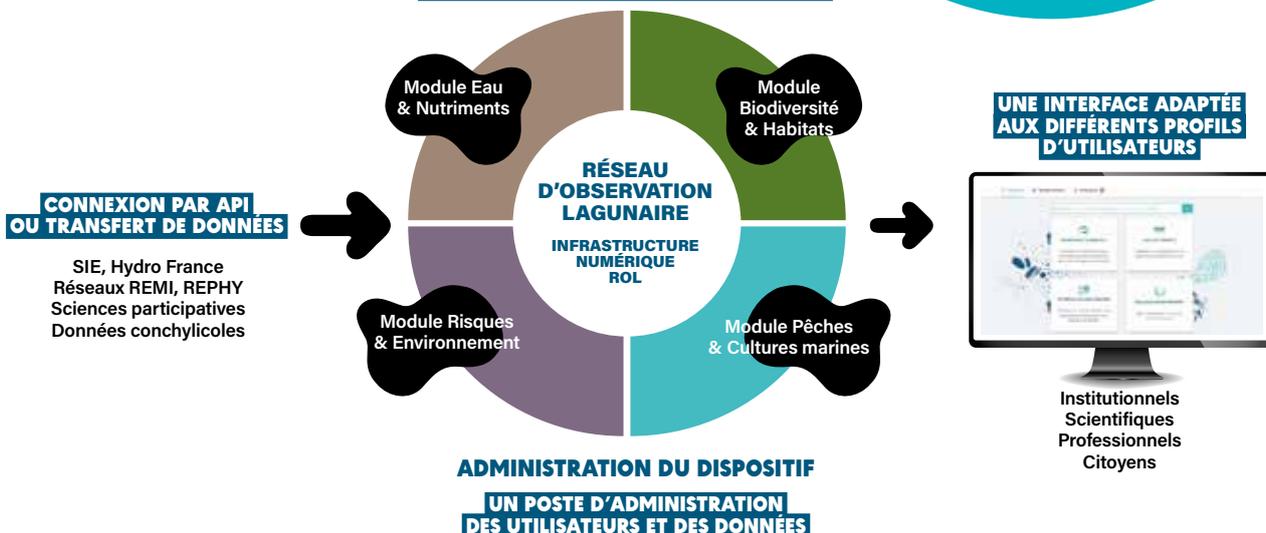
Conforme au RGPD en matière de traitement de la donnée et, par ailleurs, totalement sécurisé, le SI qui sera mis en service en 2023 concentrera une masse de données très importante et diverse : Service de l'Information sur l'Eau, Banque hydrologique, réseaux de surveillance de l'environnement (réseau phytoplancton, REPHY, réseau microbiologie, REMI) ou réseaux de science participative, etc.

Une information claire et dédiée sera ainsi mise à disposition des acteurs du territoire, sous forme de tableaux de bord, avec une hiérarchisation possible des droits d'accès en fonction des services proposés. La plateforme intègre à ce jour des tableaux de bord dédiés aux conchyliculteurs, à la surveillance du risque inondation (Vigithau Risques), ou encore au suivi du milieu lagunaire.

LE SI DU ROL EN CHIFFRES



UNE BASE DE DONNÉES, UN CATALOGUE ET UNE INFRASTRUCTURE DE SERVICES BASEE SUR DES TECHNOLOGIES « OPENSOURCE »

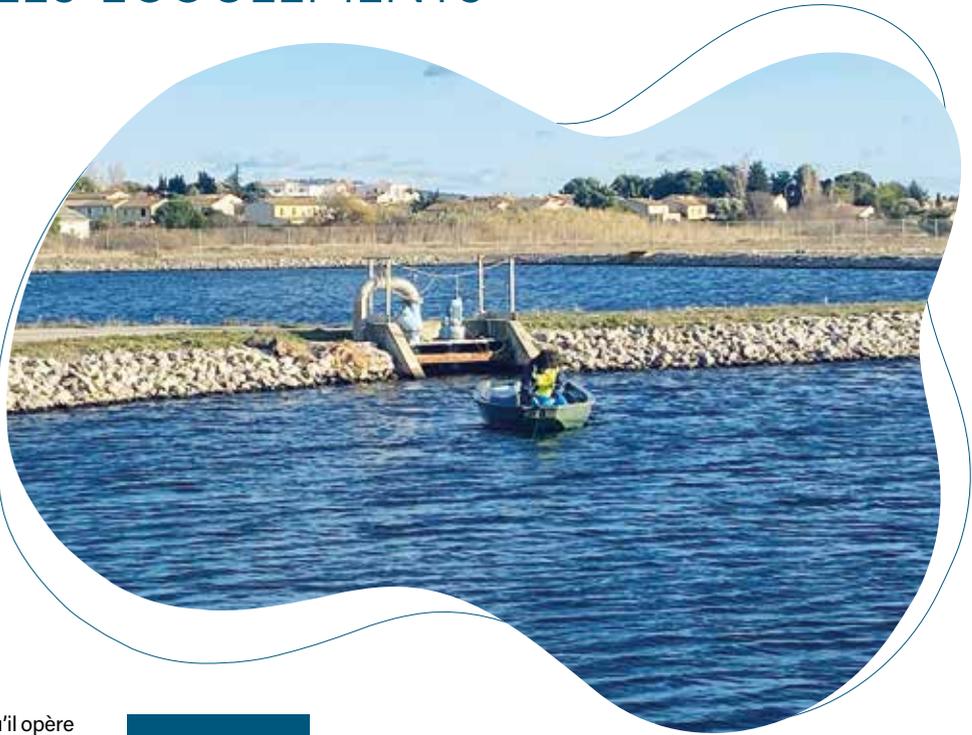




EAUX SUPERFICIELLES

SURVEILLER LA QUALITÉ DES EAUX ET LES ÉCOULEMENTS

LES EAUX SUPERFICIELLES, CE SONT LES COURS D'EAU, LES ZONES HUMIDES, LA LAGUNE, LES ÉTANGS, LES MARES TEMPORAIRES PRÉSENTS SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN DE THAU.



En parallèle de la surveillance qu'il opère sur les eaux souterraines, qualifié souvent de « gestion quantitative », le SMBT assure depuis de nombreuses années un suivi des eaux superficielles, à la fois leur qualité ainsi que les écoulements vers les milieux récepteurs, principalement la lagune.

Ce suivi est réalisé grâce à 6 stations hydrologiques (Ruisseau de la Vène, du Pallas et du Neygues-vaques, plan d'eau de Thau à Bouzigues, canal VNF à Frontignan, Thau à Koch-Bagnas) sur le territoire, dont le SMBT assure également la maintenance et le bon fonctionnement. Ces stations évaluent les débits des cours d'eau et les volumes écoulés à la lagune de Thau, également le niveau des Plus Hautes Eaux. Une nouvelle station de suivi a été déployée en 2022 sur le ruisseau du Rieu mort au sud de la réserve naturelle du Bagnas, afin de mesurer les volumes d'eau annuels qui transitent par ce cours d'eau. Celui-ci draine les eaux pluviales d'Agde ainsi que la nappe alluviale de l'Hérault avant de se jeter dans le Canal du midi en direction de la lagune de Thau.

VIGITHAU CONTINUE À VEILLER SUR LA QUALITÉ DES EAUX DE LA LAGUNE

DEPUIS 2014, LE DISPOSITIF VIGITHAU EST UN OUTIL OPÉRATIONNEL PERMETTANT DE PRÉVENIR LES CONTAMINATIONS MICROBIOLOGIQUES DE LA LAGUNE DE THAU. IL SE COMPOSE D'UNE PLATEFORME WEB D'AVERTISSEMENT ET D'UN MODÈLE COMPLET DE BASSIN VERSANT SUR LA BASE DUQUEL DES PRESCRIPTIONS D'AMÉNAGEMENT SONT FORMULÉES.

En 2022, près de 12 bulletins de bilan de déversement post pluie ont été diffusés avec l'évaluation des risques ainsi que 3 bulletins suite à des incidents de temps sec ayant entraîné un déversement au milieu. Au total, cette année, le dispositif d'avertissement a lancé près de 2 000 SMS à la liste de diffusion afin d'anticiper et d'évaluer les risques de pollution et quantifier

les niveaux de pluviométrie et de pollutions attendus.

En 2022, un travail d'extension et de récupération de données complémentaires a été construit. Ainsi, ce service récupère à présent près de 39 variables supplémentaires dont 12 pluviomètres supplémentaires, et 6 déversoirs d'orages qui n'étaient pas encore récupérés automatiquement. Cette consolidation permet à ce jour d'avoir des données exhaustives de surveillance. Un travail a également été engagé afin de pouvoir renouveler la plateforme de visualisation qui sera intégrée dans la plateforme ROL.



Le bassin versant de Thau est parcouru par 29 cours d'eau principaux, et ce sont 550 kms de rivières qui s'écoulent vers la lagune de Thau.



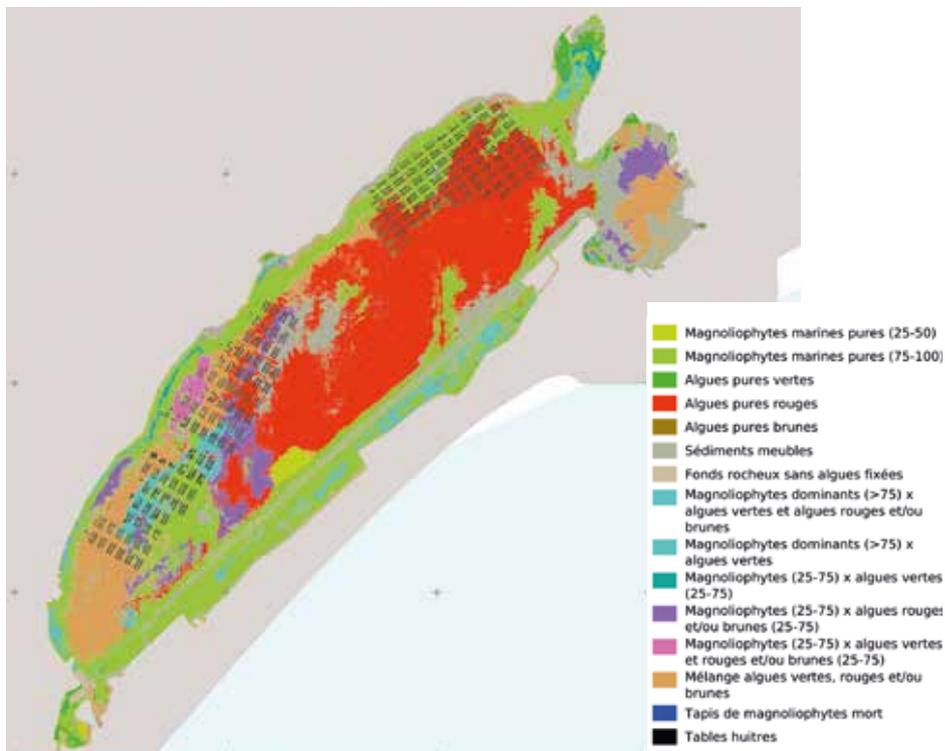
LES TRÉSORS ÉCOLOGIQUES DE THAU

LES TOCS, LES HERBIERS ET LA GRANDE NACRE

THAU COMPTE PARMIS LES PLUS GRANDES LAGUNES MÉDITERRANÉENNES, ET ABRITE UNE BIODIVERSITÉ FOISSANTE. C'EST UN SITE N2000 POUR SES HABITATS ET SES ESPÈCES DEPUIS 2012.

En tant qu'animateur du site Natura 2000, le SMBT met en œuvre et accompagne de nombreux suivis écologiques. En 2022, la végétation sous-marine de Thau a fait l'objet d'une nouvelle cartographie par une méthode innovante de télédétection*. Le SMBT avait la charge de coordonner et effectuer les relevés de terrain, auxquels les étudiants du BTS « Pêche et gestion de l'environnement marin » du Lycée de la mer Paul Bousquet à Sète et le Cepralmar ont participé. Les cartes montrent que les fonds de Thau sont en grande majorité végétalisés, et présentent une belle ceinture d'herbiers sur ses bordures, signe d'un écosystème sain ! Ces cartes seront affinées en 2023 et consultables sur la plateforme ROL lorsqu'elle sera en service (courant 2023).

* Méthode développée grâce à une étude inter-sites lagunaires avec un consortium OFB/Life MarHa/Pôle-relais lagunes méditerranéennes/Tour du Valat/Sea/ SMBT/Cepralmar.



NATURA 2000 EN QUELQUES MOTS



Les sites Natura 2000 visent à mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les activités humaines, et protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces, listées dans la directive européenne oiseaux et la directive européenne habitats-faune-flore. En Europe, il y a plus de 27 500 sites N2000. En France, le réseau est constitué de 1 766 sites terrestres et marins, qui couvrent près de 13 % du territoire terrestre métropolitain. C'est le plus gros réseau d'aires protégées au monde.



Le SMBT a lancé en 2022 la formation d'un groupe d'acteurs socio-professionnels « activités nautiques dans l'aire protégée de Thau » pour diffuser auprès des ports, centres nautiques, écoles de Kitesurf, bateaux promenades ou de location, les actualités environnementales et réglementaires à relayer auprès de leur clientèle. 30 structures étaient présentes pour la 1ère réunion de ce réseau, qui se réunira chaque année.

LES DUNES DES TOCS DE THAU



Ce site stratégique pour les colonies d'oiseaux laro-limicoles fait l'objet d'un suivi associant le SMBT et le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie depuis 2019. Les Sternes, les Avocettes élégantes et les Gravelots à collier interrompu, oiseaux particulièrement rares et fragiles, bénéficient depuis 2 ans d'une restriction d'accès saisonnière sur la partie centrale des tocs pour éviter leur dérangement. Les résultats sont probants : en 2022, le secteur a accueilli 7 colonies et presque 150 nids. Parmi eux 80 nids de Sterne naine (l'espèce de sterne la plus menacée), faisant des tocs le 2^{ème} site avec le meilleur succès reproducteur en Méditerranée française. Un vrai succès et la preuve du bon respect de la nouvelle réglementation par les usagers !

LA GRANDE NACRE DE THAU ATTIRE TOUS LES REGARDS

Thau est un des derniers sanctuaires pour cette espèce endémique de Méditerranée qui subit un déclin massif depuis 2016. Le Life PINNARCA a été lancé en mai 2022 pour 2 ans, porté par 4 partenaires européens (France, Grèce, Espagne, Italie) avec les lagunes de Corse et de Thau désignées comme sites français. L'objectif : suivre l'arrivée et les effets du parasite sur la population de Thau, renforcer les analyses génétiques sur les populations résistantes et expérimenter des dispositifs de recrutement de jeunes individus.



LES COMMUNES S'ENGAGENT EN FAVEUR DES HABITATS ET DES ESPÈCES



Les communes mènent des actions de sensibilisation ou créent des aménagements sur les habitats. Par exemple, en 2022, la ville de Mèze a souhaité agir pour la préservation de la Grande nacre en créant des panneaux d'information à proximité de ses plages, et travaille à la mise en place d'ancrages écologiques pour son balisage de plage. La ville de Sète s'est engagée dans la création d'enclos de protection pour les Gravelots sur le lido. Installation prévue en 2023. Citons encore Bouzigues, Balaruc-le-Vieux et Poussan qui ont structuré un comité de gestion des élus de la Crique de l'Angle pour un futur projet de restauration de cette zone humide emblématique du territoire. Le SMBT accompagne ces projets communaux sur les enjeux écologiques habitats et espèces N2000.



LE NOUVEAU PROGRAMME MAEC EST VALIDÉ !

Outil phare du dispositif Natura 2000, les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sont de retour. Pour rappel, ces contrats sont destinés aux agriculteurs pour accompagner financièrement et techniquement la mise en place de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Un catalogue de 8 mesures pour une enveloppe de 190 000€ a été proposé et argumenté par le SMBT et ses partenaires techniques (Chambre d'agriculture de l'Hérault, CEN Occitanie, LPO34) puis validé par les services de l'État fin 2022. L'objectif : maintenir une mosaïque paysagère favorable à la reproduction et l'alimentation des oiseaux patrimoniaux sur le site Natura 2000 Plaine de Villeveyrac-Montagnac, mais aussi la qualité de l'eau du bassin versant de Thau grâce aux bonnes pratiques.



UNE PLAQUETTE POUR LE FAUCON CRÉCERELLETTE

En 2022, une plaquette intitulée « Guide pratique pour une toiture favorable au Faucon crécerellette » a été mise à jour et rééditée avec l'appui des partenaires du PNA* Faucon crécerellette. Elle sera en distribution libre dans les 5 communes du site Natura 2000 Plaine de Villeveyrac-Montagnac. Sa vocation : être jointe à toute demande de travaux et réfection de toiture afin d'informer les habitants de cet enjeu.



Un nouveau format de sensibilisation directe a été expérimenté en 2022 par du porte à porte auprès des habitants des centres historiques de Villeveyrac, Montagnac, Saint-Pons-de-Mauchiens et Saint Pargoire. En effet, ces 4 villages abritent 160 couples soit 30% de l'effectif nicheurs national. Ce sont plus de 100 habitants enquêtés, avec un taux de réponse de 70%, à qui ce guide a été remis.

* PNA : Plan national d'actions

SOYONS RESPECTUEUX EN NAVIGUANT !

Une nouvelle application gratuite d'aide à la navigation sortira en 2023. Nav&Co, développée par le SHOM et l'OFB dans le cadre du Life Marha, permettra de visualiser les secteurs réglementés et les « points d'intérêt environnementaux » sur chaque aire marine protégée. Le SMBT a participé en 2022 au renseignement des données consultables sur cette application. Un site à promouvoir en 2023 !



LA LAGUNE DE THAU BIENTÔT « AIRE MARINE PROTÉGÉE » ?

La France a finalisé une Stratégie des Aires protégées (SNAP 2020/2030), dont l'ambition est de couvrir 30% du territoire par des aires protégées. Le site Natura 2000 de Thau, désormais considéré site « mixte » majoritairement couvert par des habitats marins (la lagune), est ainsi en passe d'entrer dans le réseau des AMP.



RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES

UNE STRATÉGIE DE RECONQUÊTE POUR LE BASSIN VERSANT DE THAU-INGRIL

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA LAGUNE DE THAU ET DE L'ÉTANG D'INGRIL, ADOPTÉ EN 2018, A POUR OBJECTIF DE CONCILIER LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS HUMAINES DU TERRITOIRE, NOTAMMENT LA PÊCHE ET LES CULTURES MARINES. L'ATTEINTE DU BON FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES (ORIENTATION B DU SAGE) FAIT PARTIE DES ENJEUX FORTS AUJOURD'HUI ET DANS LES ANNÉES À VENIR.

UN DIAGNOSTIC POUR MIEUX COMPRENDRE LA MORPHOLOGIE ET LES FONCTIONNALITÉS DES COURS D'EAU

La morphologie des cours d'eau, c'est leur forme physique, qui joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de ces écosystèmes aquatiques. En effet, la forme de la rivière, ses méandres, la hauteur de ses berges... vont conditionner la bonne infiltration de l'eau, la rétention des pollutions et donc la qualité des eaux ; ils vont participer à la diminution des crues ou encore participer à la préservation de la biodiversité (habitats et espèces). L'étude de diagnostic hydromorphologique lancée en avril 2022, confiée au bureau d'études Aquascop en partenariat avec Géorives, vise à investiguer les altérations et les pressions sur trois grandes thématiques : hydraulique (hauteur de berge, largeur du lit, pente), sédimentaire (érosion-transport-dépôt, incision) et milieu (connexion cours d'eau-ripisylve-plaine). L'élaboration de cartographies sur l'ensemble du bassin versant, identifiant les altérations et les pressions, va permettre de disposer d'une image des différents cours d'eau avec leurs zones de bon fonctionnement et de dysfonctionnement.

En complément de ces investigations, des acteurs et des usagers du territoire ont été enquêtés en vue de collecter des informations spécifiques et de mieux comprendre la perception et les usages sur les cours d'eau.

Le bassin versant est désormais rigoureusement décrit en fonction des particularités des cours d'eau. Sur la base de ce travail, il est possible d'envisager des propositions de gestion visant à préserver des secteurs, résorber ou résoudre des problèmes de fonctionnalités sur les rivières.

LES ZONES HUMIDES A L'ÉTUDE POUR MIEUX VALORISER LEURS FONCTIONS

Le plan de gestion stratégique des zones humides a été lancé en juillet 2022, avec l'accompagnement du bureau d'études ECOVIA. Cette étude, qui doit durer deux ans, a vu démarrer les premières phases de travail cartographique. La méthodologie et les premiers résultats devraient être présentés dès le premier trimestre 2023.

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est particulièrement attentive à l'avancée de ces 2 études stratégiques, qui conditionnent en effet ses futures aides sur les opérations de restauration des milieux aquatiques.

LES COURS D'EAU EN CHIFFRES EN 2022

250 KM

de cours d'eau prospectés

+ DE 3 000

données collectées

+ DE 400

ouvrages référencés

50 KM

de zones de dysfonctionnement relevées

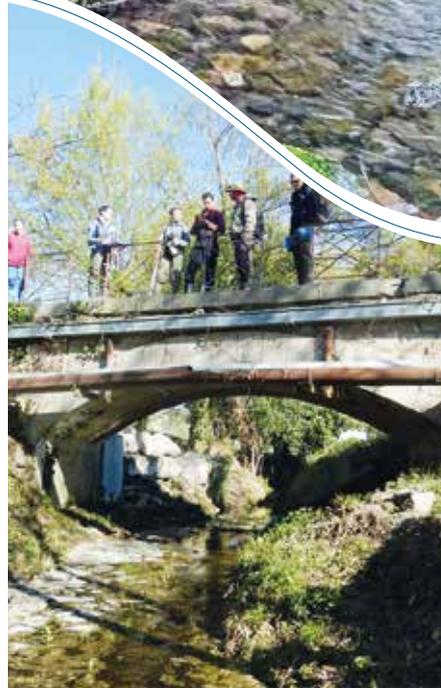




L'ENGAGEMENT CITOYEN AU CŒUR DE NOS RIVIÈRES

FORTEMENT IMPLIQUÉE DANS « L'ENQUÊTE POLICIÈRE » SUR LA VÈNE ET LE SOUPIÉ (CF. ARTICLE EN PAGE 12), LA TECHNICIENNE DE RIVIÈRES DU SMBT, CLARISSE MARCEILLAC, « COMMANDANTE EN CHEF » POUR L'OCCASION, JOUE UN RÔLE PAR AILLEURS IMPORTANT DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES RIVERAINS DES COURS D'EAU DANS SON MÉTIER AU QUOTIDIEN.

Sur le projet citoyen, elle a accompagné techniquement toutes les sorties avec les jeunes et les adultes tout au long de 2022, et proposé à certains d'entre eux de réaliser des photos chaque mois et participer à la veille active sur les milieux. À Montbazin, 3 personnes se sont portées candidates, pour un suivi qui devrait démarrer tout début 2023.



L'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION DES COURS D'EAU SE POURSUIT

UN PARTENARIAT ENTRE LE SMBT ET LES 2 PRINCIPALES INTERCOMMUNALITÉS DU BASSIN VERSANT (SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE) PERMET DE POURSUIVRE CHAQUE ANNÉE LES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE THAU-INGRIL.

Pour rappel, le Programme Pluriannuel d'Intervention de restauration et d'entretien de la végétation a été établi pour 5 ans (2021-2025). Au total, ce sont 37 portions de cours d'eau qui ont été traitées en 2022 dans l'objectif d'améliorer la qualité du milieu, prévenir le risque d'inondation, et protéger les personnes et les biens.

ZOOM SUR LA TECHNIQUE DE GESTION EN « VOÛTE » DES COURS D'EAU

LA GESTION DE LA VÉGÉTATION DES COURS D'EAU EST FAITE AU CAS PAR CAS ET REQUIERT UNE RÉFLEXION PRÉALABLE.

De manière générale, la végétation en bordure est conservée au maximum dans le but de maintenir un peuplement varié sur plusieurs strates de végétation (arbres, arbustes et buissons, herbacées), qui forment ainsi une voûte.

Les opérations s'effectuent essentiellement dans les zones sensibles aux crues. La végétation ainsi que les bois à l'intérieur du cours d'eau sont traités s'ils barrent ou encombrant le lit. En revanche, les bois qui s'accumulent au niveau d'un ouvrage sont systématiquement retirés, tout comme la végétation problématique en amont et aval immédiat, car ils aggraveraient les inondations et endommageraient les ouvrages.





FAVORISER L'ÉCONOMIE BLEUE

Le SMBT travaille depuis de nombreuses années à bien gérer les ressources et les espaces en lien avec les activités présentes sur le territoire. Il apporte un soutien tout particulier à la filière pêche et cultures marines qui est la vocation prioritaire de la lagune de Thau. Il continue à préserver une qualité environnementale propice au maintien de cette filière et l'aide à se développer en pilotant les fonds européens dédiés. Territoire en transition écologique, Thau veut aussi expérimenter des idées nouvelles, consolider l'économie bleue et privilégier les activités sobres en eau, en énergies et en matières.





DLAL-FEAMP

UN BILAN AU-DELÀ DES ATTENTES ET UNE IMPLICATION AU PLUS PROCHE DU TERRAIN

LE SMBT A ASSURÉ DEPUIS 2017 LE PORTAGE ET L'ANIMATION DU GROUPE D'ACTION LOCAL PÊCHE ET AQUACULTURE (GALPA) SUR LE PÉRIMÈTRE DE « THAU ET SA BANDE CÔTIÈRE DE FRONTIGNAN À AGDE », DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE DLAL (DÉVELOPPEMENT LOCAL MENÉ PAR LES ACTEURS LOCAUX) DU FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE (FEAMP). CE PROGRAMME S'EST CLÔTURÉ EN DÉCEMBRE 2021 ET UN NOUVEAU PROGRAMME, PRÉVU DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT EUROPÉEN FEAMPA 2022-2027 A ÉMÉRGÉ COURANT 2022.



CLÔTURE DU PROGRAMME DLAL FEAMP 2016-2021 : LE BILAN EST DISPONIBLE EN LIGNE

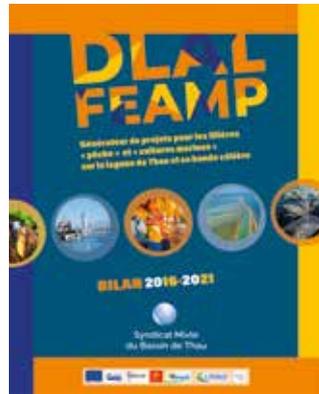
AFIN DE TÉMOIGNER DU DYNAMISME DE LA PROGRAMMATION 2016-2021, UNE PLAQUETTE A ÉTÉ RÉALISÉE ET TRÈS LARGEMENT DIFFUSÉE, TANT DANS SA VERSION PDF QUE DANS SA VERSION PAPIER, AUPRÈS DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION ET AUPRÈS DE TOUS LES PARTENAIRES RÉGIONAUX.

Les dossiers déposés mi 2021 ont été accompagnés dans leur progression jusqu'à leur liquidation qui interviendra au plus tard mi-2023.

La diffusion de la plaquette s'est également opérée auprès des autres Galpas et des partenaires nationaux lors d'une rencontre en octobre 2022 à Chatelaillon, en région Nouvelle Aquitaine, dans le cadre de la réactivation d'un réseau InterGalpa.



Enfin, les magazines des territoires mais également tous les outils disponibles, développés dans le cadre du programme DLAL FEAMP ont été proposés lors du salon REGAL à Toulouse en décembre 2022 : fiches recettes, carte des activités régionales et du Galpa de Thau, photos de « nouvelle vague », jeux...

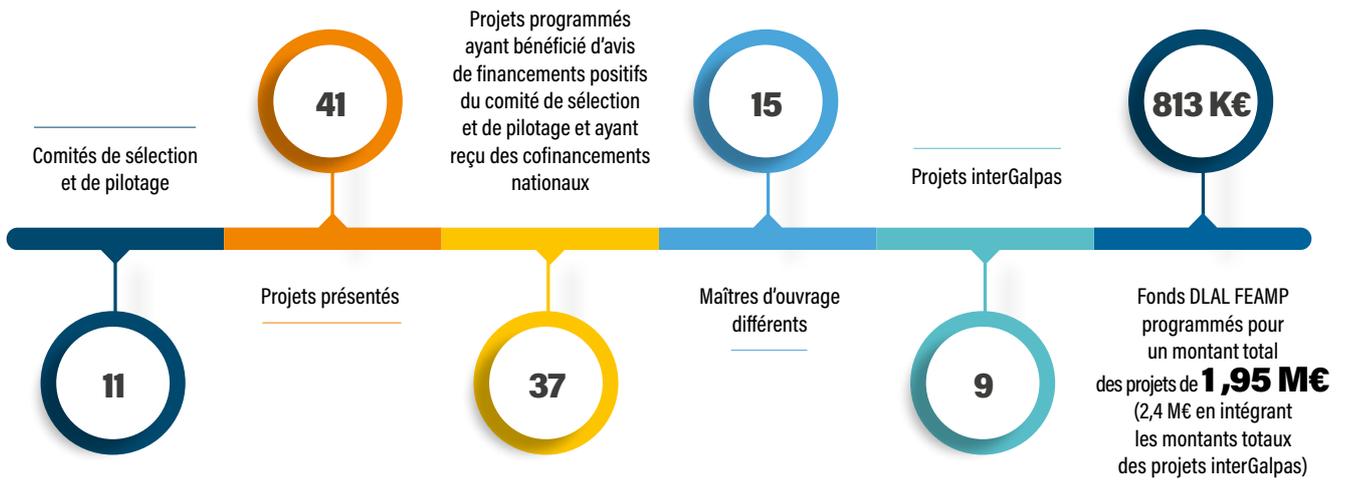


ZOOM SUR LE LANCEMENT DES MAGAZINES DES TERRITOIRES



LES MAGAZINES « GENS DE MER ET DE LAGUNE » ONT ÉTÉ PROPOSÉS AU DÉBUT DE L'ÉTÉ 2022 DANS TOUS LES OFFICES DU TOURISME ET LES LIEUX D'ACCUEIL DU GRAND PUBLIC.

Le lancement officiel s'est déroulé en juillet 2022 dans un mas conchylicole en présence de représentants des autres Galpas mobilisés dans ce projet de coopération et a bénéficié de bons retours de la presse locale.





En
bref

P33



FAVORISER L'ÉCONOMIE BLEUE

DES ÉTUDIANTS PLANCHENT SUR LA PALOURDE

Des étudiants de SupAgro ont été mobilisés durant 6 mois (mars à octobre 2022) co-encadrés par le SMBT et Ifremer, pour réaliser des enquêtes auprès d'anciens pêcheurs de palourdes sur Thau à l'aide de cartes et de frises chronologiques. L'objet était d'estimer les quantités pêchées dans les 40 dernières années et d'identifier des pistes expliquant la disparition de cette ressource. Les résultats de cette étude ont été intégrés dans la partie « socioéconomique » du projet Ifremer qui sera déposé début 2023 (ARCELI) à la suite d'une saisine de l'État sur l'effondrement des stocks de palourdes sur Thau.



LE SMBT ENCADRE UN PROJET ÉTUDIANT SUR LES ALGUES

Afin de répondre à la demande de la mairie de Balaruc des étudiants du master AquaDura se sont penchés, dès septembre 2022 sur les dépôts d'algues sur le quai des Ondines. Grâce à des interviews avec de nombreux acteurs locaux, ils ont qualifié la situation actuelle et identifié des pistes pour améliorer la collecte et la valorisation des différents types d'algues.



DE NOUVEAUX PARTENAIRES AU SEIN DU GALPA

Des relations ont été nouées entre la filière conchylicole et les autres structures de l'économie bleue, notamment l'hôtellerie de plein air pour structurer des modes de collaboration et mieux valoriser les coquillages de Thau auprès des 70 campings présents sur le territoire du Galpa.

LANCEMENT DU DLAL FEAMPA 2022-2027

CRÉER DU LIEN ENTRE LES FILIÈRES ET S'ADAPTER AUX DÉFIS CLIMATIQUES

Une nouvelle candidature, déposée en juillet 2021 au titre du DLAL FEAMPA, propose un élargissement du périmètre du Galpa et une stratégie visant à relever 3 défis déclinés dans 3 fiches actions :

- >> **Lutter** contre le réchauffement climatique et préserver la biodiversité.
- >> **Conforter** l'importance sociale et économique des filières pêche et cultures marines sur le territoire.
- >> **Créer du lien** entre la pêche, les cultures marines et les autres activités de l'économie bleue.

La Région Occitanie a sélectionné les Galpas, dont le Galpa de Thau et son littoral, dans une délibération du 13 juillet 2022 qui octroie 1,3 M€ de fonds DLAL au territoire de Thau, soit le double de la programmation précédente.

Suite à cette décision, le lancement du programme s'est effectué le 26 juillet 2022 avec un point d'information sur la stratégie et le nouveau mode de fonctionnement. Le 1^{er} comité de sélection et de pilotage (CSP) s'est tenu le 27 septembre 2022 pour finaliser les fiches actions, proposer un contenu de fiche projet et définir les critères de sélection pour chaque fiche action.

UNE ÉTUDE RÉALISÉE SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA MER

DÉBUT 2022, EN PRÉALABLE AU LANCEMENT OFFICIEL DU DLAL FEAMPA, UNE ÉTUDE A ÉTÉ RÉALISÉE AUTOUR DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA MER SUR LE NOUVEAU TERRITOIRE DU GALPA, AU MOYEN D'ENTRETIENS ET DE GROUPES DE TRAVAIL.

Des liens étroits ont été tissés entre le DLAL et le Projet alimentaire de territoire (PAT) Sète-Agde-

Méditerranée autour du lien terre-mer et de l'axe 2 du PAT « Structurer une chaîne alimentaire de territoire ». Grâce à des échanges d'expérience avec d'autres Galpas et PAT littoraux, des pistes ont été évoquées pour stimuler à la fois la transformation de produits de la mer, leur commercialisation dans la restauration collective et leur consommation notamment en restauration scolaire. Certaines de ces pistes pourront déboucher sur des projets DLAL dans la nouvelle programmation.

RENDRE LE TERRITOIRE MOINS VULNÉRABLE AUX RISQUES NATURELS

Inondation, érosion,
submersion marine,
changement climatique...

Les territoires littoraux
sont particulièrement exposés
aux risques naturels.

L'enjeu pour le bassin de Thau
est de réduire l'impact
de ces phénomènes
étroitement liés
au changement climatique.

Pour cela, le SMBT
met à profit ses partenariats
avec des acteurs scientifiques
et sa connaissance
du fonctionnement
hydrologique du bassin
versant pour améliorer
la connaissance du risque,
favoriser l'anticipation
et prioriser les interventions.





LE PAPI DE THAU

PRÊT À LANCER SES PREMIÈRES ÉTUDES

LE BASSIN DE THAU FAIT PARTIE DES 122 TERRITOIRES À RISQUE IMPORTANT (TRI) D'INONDATION À L'ÉCHELLE NATIONALE. LE SMBT A ENGAGÉ LA RÉDACTION D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES EN 2021, LE FAMEUX « PEP DU PAPI », LABELLISÉ EN OCTOBRE 2022 PAR L'ÉTAT.

Pour rappel, le bassin de Thau est soumis à trois types d'aléas : le débordement de cours d'eau, le ruissellement urbain et la submersion marine. Dès l'élaboration de la SLGRI, ces 3 aléas ont été pris en compte dans les études réalisées.



Le Programme d'Études Préalables (PEP) au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) qui a été élaboré et validé par les services de l'État en 2022 se donne aussi pour objectif de réduire la vulnérabilité du territoire à ces risques.

26 actions portées par 7 maîtres d'ouvrage ont été retenues puis labellisées par l'État en octobre, pour une mise en œuvre dès 2023 et jusqu'à fin 2024.

Parmi celles portées par le SMBT, on peut citer la pose de repères de crue et des diagnostics de vulnérabilité des habitations particulières. Ces diagnostics, proposés aux propriétaires de biens situés en zone inondable, permettront une estimation des dommages causés par une inondation importante et la proposition de travaux de mitigation. Les actions du PEP bénéficieront d'un financement public pouvant aller jusqu'à 80% provenant de l'État, la Région Occitanie et le Département de l'Hérault, voire 100% pour les particuliers engageant des travaux de mitigation.

VIGITHAU RISQUES MIS À DISPOSITION DES COMMUNES



FORT DE SON EXPERTISE TECHNIQUE SUR LES RISQUES D'INONDATION, LE SMBT PROPOSE DÉSORMAIS UN OUTIL D'ANTICIPATION ET DE GESTION OPÉRATIONNELLE DU RISQUE INONDATION POUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE

Lancée fin 2021, la plateforme VIGITHAU Risques, issue du partenariat SMBT - Predict, s'est étoffée et a mûri tout au long de l'année 2022. Un réseau de stations de mesure permet désormais de surveiller et d'anticiper d'éventuels débordements de la Vène et du Pallas et prendre les mesures de sauvegarde adaptées. Plusieurs stations supplémentaires viendront compléter ce réseau courant 2023.

En 2022, des réunions de présentation et d'appropriation de l'outil ont permis une prise en main rapide par les communes. En 2023, il s'agira de faire vivre la plateforme pour assurer la préparation des communes à la gestion des inondations.



En cas de pluie décennale, ce sont 32 000 personnes du territoire qui sont exposées au risque inondation, soit 12 000 habitations.

Source : SLGRI du bassin de Thau

CULTURE DU RISQUE

À L'AUTOMNE 2022, LE SMTB S'EST ENGAGÉ DANS UN VASTE PROGRAMME AXÉ SUR LA CULTURE DU RISQUE. DES ATELIERS APPRENANTS ET UN ESCAPE GAME ONT AINSI PERMIS LA SENSIBILISATION DE 100 ENFANTS DU TERRITOIRE LORS DE LA JOURNÉE NATIONALE DES RISQUES NATURELS, LE 13 OCTOBRE.

Les élèves de primaire et collège ont notamment appris les bons réflexes à adopter en cas d'inondation, ce qu'était un embâcle ou un repère de crue et quels sites étaient les plus sévèrement touchés sur le bassin de Thau.

En 2023, de nombreuses actions de sensibilisation permettront de mobiliser tous les publics du territoire pour le développement d'une conscience locale du risque inondation. Au programme, sont prévus la réalisation de maquettes, jeux créés par les enfants ou encore un film immersif. À noter également que les prochaines assises Ora maritima qui auront lieu en 2023 devraient porter sur le risque inondation.





DES POINTS DE SURVEILLANCE PARTICULIERS SUR LES BASSINS D'ORAGE

EN 2022, LE SMBT A MAINTENU ET DENSIFIÉ LES STATIONS DE SUIVIS DES PRINCIPAUX BASSINS PLUVIAUX DU TERRITOIRE.

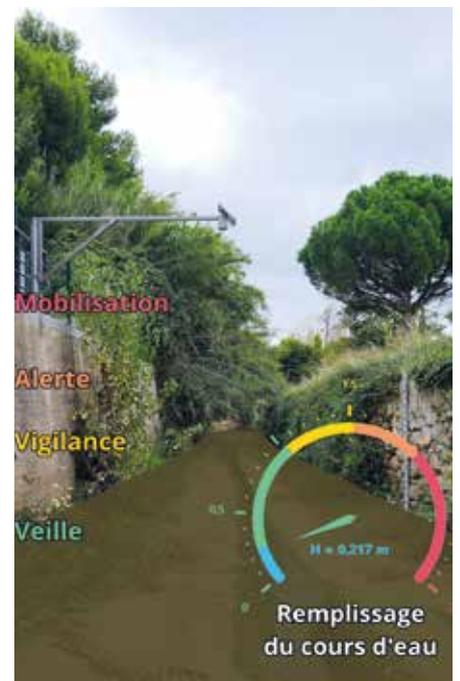
L'objectif : mieux comprendre leur fonctionnement, quantifier les volumes transitant par ces ouvrages, optimiser leur fonctionnement de rétention et ainsi réduire les risques d'inondations, évaluer les temps de réponses des bassins et les volumes d'eau produits. Ces stations dites « mobiles », car démontables et transférables sur d'autres points de mesures,

améliorent la gestion patrimoniale des ouvrages et apportent des perspectives en matière de gestion des risques d'inondations. Le SMBT réalise cette surveillance en appui au service pluvial de Sète agglomération méditerranéenne. Au total, 7 bassins sont ainsi équipés de ce système de métrologie déployé par le SMBT, sur les communes de Balaruc le Vieux, Poussan, Gigean, Marseillan, Villeveyrac et Loupian.

Comme pour les stations sur les eaux souterraines, le travail du SMBT sur les stations de mesure hydrologiques consiste à recueillir les données, nettoyer le matériel, vérifier la qualité des données enregistrées et organiser leur remontée vers la base de données.



SURVEILLANCE DES NIVEAUX DANS LES COURS D'EAU



Le SMBT a mis en place en 2022 trois stations météorologiques dans les cours d'eau (2 sur la Vène à Montbazin et Poussan et 1 sur la Calade à Villeveyrac), en s'appuyant sur l'expertise du Service de Prévision des Crues (SPC) de l'État pour choisir l'emplacement. L'objectif est de pouvoir avertir les communes avant un éventuel débordement. Les données remontent désormais sur la plateforme informatique du ROL et sont ainsi disponibles pour Predict qui peut informer les communes sur les actions de sauvegarde à entreprendre.

LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical a été renouvelé en 2020 dans le sillage des élections municipales et intercommunales. Il est composé des délégués désignés au sein des trois intercommunalités qui composent le SMTB : Sète Agglopôle Méditerranée, Hérault Méditerranée et Montpellier Méditerranée Métropole. En début de mandat, ils élisent le président et le vice-président. Des délégations peuvent être proposées par le Président.



ÉLUS DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE



Yves MICHEL, président



ÉLUS



Frédéric ALOY



Alain ARMÉNIO



Michel ARROUY



Blandine AUTHIÉ



François COMMEINHES, vice-président



Thierry BAËZA



Alain BERTES



Walter BIGNON



Gérard CANOVAS



Marialys CARMEL



Norbert CHAPLIN



Jean-Christophe DALBIGOT



Christophe DURAND



Angel FERNANDEZ



Romain FERRARA



Magali FERRIER



Michel GARCIA



Nathalie GLAUDE



Francis HERNANDEZ



François HERNANDEZ



Colette JAMMA



Olivier LAURENT



Loïc LINARES



Laurence MAGNE



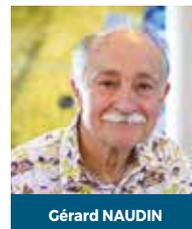
Hervé MARQUÈS



Jean-Louis MOLTO



Corinne MOSLER



Gérard NAUDIN



Cédric RAJA



Myriam REYNAUD



Josian RIBES



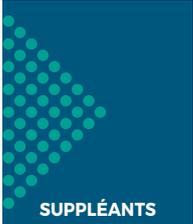
Vincent SABATIER



Bruno VANDERMEERSCH



Alain VIDAL



Jean-Claude ARAGON



Marcel BOSC



Jean-Pierre DEMOLLIÈRE



Lysiane ESTRADA



Mercedes GIORDANO



Kelvine GOUVERNAYRE



Christian LONIGRO



Hervé MERZ



Christophe MORGO



Marie-Hélène PELAIN



Marcel STOECKLIN

ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE



Gwendoline CHAUDOIR



Jean DE GRAVE



Laurent DURBAN



Chantal GUILHOU



Nicolas ISERN



Yann LLOPIS



Pierre MARHUENDA



Patrick ZIMMERMANN



Pascal COUDERC



Bernard JAURION

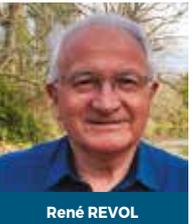
ÉLUS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE



Régine ILLAIRE



Véronique NÉCRET



René REVOL



SUPPLÉANTS

Jacques MARTINIER



RESTEZ VIGILANTS

Périmètre Natura 2000



Les **Gravelots à collier interrompu** installent leurs nids sur nos plages. Ce tout petit oiseau protégé est rare en France et sur le lido de Thau. Ses œufs sont déposés dans des cuvettes de sable en haut de la plage. Ces nids sont donc très sensibles au dérangement. Sur la plage, des enclos de protection ont été posés.

ÉVITEZ DE FRÉQUENTER LES DUNES ET LES HAUTS DE PLAGE.

Pour suivre la présence des oiseaux ou connaître la sensibilité des sites avant de pratiquer une activité, rendez-vous sur www.facebook.com/Metodesoiseaux

SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN DE THAU
328 quai des Moulins
34200 Sète
Tél. 04 67 74 61 60
contact@smbt.fr
www.smbt.fr

